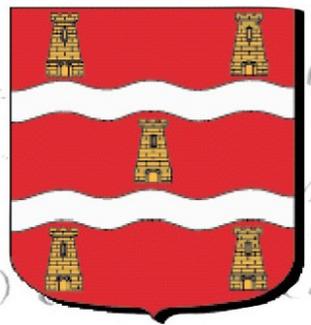


Généa 79

cercle généalogique
des
Deux-Sèvres



Bulletin trimestriel N°98 Septembre 2016

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT Cedex
Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 06 79 22 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 local Pierre-de-Coubertin (laisser un message)
Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Jean-Jacques MAUPETIT

Vice-présidents :

Danièle BILLAUDEAU

Responsable du dépouillement

Raymond DEBORDE

En charge du blog

Secrétaire :

Sylviane CLERGEAUD

Responsable du suivi des adhérents

Secrétaires adjointes :

Francette CONANEC

En charge du suivi des adhérents

Brigitte PROUST

Responsable de la bibliothèque

Trésorier :

Claude BRANGIER

Trésorière adjointe

Nicole BONNEAU

Administrateurs :

Marc BOUCHET

Gaby BRAULT

Nadège DEJOUX

Christian FLEURY

En charge du suivi des sorties

Yasmine GUILBARD

Serge JARDIN

Marguerite MORISSON

Responsable du secteur des Canadiens

Michelle PELMONT

En charge de la bibliothèque

SOMMAIRE

Le mot du président	2
Sur les traces de l'ancêtre à Prin-Deyrançon et à Hanc / La Nouvelle France aux XVI ^e et XVII ^e	3 à 8
Les communes limitrophes des Deux-Sèvres	9
Nos aviateurs	10 à 13
Étude d'un recensement : Terves en 1836	14 à 19
Le bassin houiller de Saint-Laurs, ses installations et ses hommes	20 à 44
Documents trouvés aux Archives départementales de la Vienne	45 à 47
Les mots du président	48 et 49
Demande d'aide	50
Questions - Réponses	51
Lu pour vous	52

Adhésion et abonnement 2016

- cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : 20 €
- droit d'entrée : pour 1^{ère} adhésion seulement : 10 €
- Supplément pour bulletin trimestriel version papier : 20 €
- Supplément pour domicile hors France métropolitaine : 8 €

Rédacteurs du bulletin Danièle BILLAUDEAU - Raymond DEBORDE

Responsable de la Publication Jean-Jacques MAUPETIT

Reproduction interdite des textes et illustrations. Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires. *Les articles et documents ne sont pas retournés.*

Version papier imprimée par Copy Couleurs à Niort.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et tous.

Lors du précédent bulletin, je vous avais promis quelques sourires. C'est encore chose faite avec un arbre mexicain dont certains personnages sont facilement reconnaissables bien que le sosa N°1 ne soit pas originaire du Mexique. Allez, à vos enquêtes !

Mais il faut aussi progresser dans le vocabulaire généalogique. C'est pourquoi une grille de mots croisés est à compléter. Elle est plus particulièrement destinée aux débutants, basée autour des termes fréquents que tout généalogiste a vu ou rencontrera un jour.

D'autres sont en attente, avec des thèmes plus précis : métiers, terme de contrats de mariage...

Pour aider aussi à la recherche une carte avec les communes voisines des différents départements voisins a vu le jour. Cette carte sera prochainement téléchargeable sur le site généa79.fr, rubrique Histoire.

Mais cette revue est aussi la vôtre ; pour cela, si certains d'entre vous désirent publier un article sur des femmes ou hommes ayant marqué l'histoire locale, des lieux, des métiers, des anecdotes et bien entendu vos quartiers, n'hésitez pas. L'équipe de rédaction vous aidera à mettre en forme, à compléter, à agrémenter vos productions. Cette même équipe est aussi garante de la bonne tenue de ce bulletin et de ce fait prend la décision de faire paraître ou pas tel ou tel article.

Dans le cadre d'un accord avec les Archives départementales, la carte interactive des différentes communes des Deux-Sèvres sera accessible en salle de lecture. Cette carte est trop lourde pour l'envoyer à tous nos adhérents, cependant il suffit de prendre rendez vous et de venir avec une clef USB, et elle vous sera offerte gratuitement et libre de droits.

Enfin, lorsque vous lirez ce document, nous aurons réalisé notre première journée « Portes Ouvertes », le 17 septembre.

Nous vous communiquerons un compte-rendu lors de notre prochain bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Généalogiquement vôtre.

Jean-Jacques MAUPETIT

SUR LES TRACES DE L'ANCÊTRE À PRIN-DEYRANÇON ET À HANC

En ce lundi 1er août 2016, tout le monde était à l'heure, au rendez-vous devant la petite église de Prin-Deyrançon, Notre-Dame de Dey.

Charles Rhéault de Montréal, venait pour la première fois, fouler la terre qui vit naître son ancêtre, Alexandre Raoul, baptisé en ce lieu.

Monsieur Jacques Morisset, maire de la commune, était présent lui aussi, pour accueillir les visiteurs. L'accueil fut chaleureux et Monsieur Morisset, érudit et passionné par l'histoire de son église et de sa commune, nous fit faire une très intéressante visite de Notre-Dame de Dey et de ses alentours, magnifiquement entretenus.

Il est des lieux, comme celui-là, qui ont une âme.



Accueil des Québécois, avec M. Morisset maire de Prin-Deyrançon

Charles Rhéault, sa compagne Catherine et la sœur de cette dernière, Anne, ne s'attendaient pas à cet accueil ; Yasmine, qui connaît bien le Québec et les Québécois, une des dernières élues à notre CA, était venue elle aussi à leur rencontre et ce fut bien agréable !



Notre-Dame de Dey

Cette belle petite église romane, isolée, à l'écart du bruit et de la circulation, se laisse découvrir au détour du chemin, et se dresse tout à coup devant vous, alors qu'on ne sait plus très bien, ni où l'on est, ni si on va y arriver. C'est ce qu'ont dû éprouver nos amis québécois, qui ne se fiaient qu'à leur GPS pour la retrouver !!

Commençons par quelques rapides lignes d'histoire :

Au XV^{ème} siècle, Dey-Rançon, qui occupe alors un vaste territoire, se trouve en Aunis et dépend de l'élection de Saint-Jean-d'Angély et de la généralité de La Rochelle. Prin, le Petit-Breuil, La Grange, sont de gros hameaux. Après la Révolution, les deux plus gros villages sont réunis pour former Deyrançon ; rivalités et jalousie entre les habitants du marais tourbeux et de la plaine viticole au cours du XIX^{ème}, vont aboutir en 1903, à un arrêté du Conseil d'État, qui va scinder ce territoire communal en deux : Prin-Deyrançon et Le Petit-Breuil-Deyrançon, l'église et le cimetière restant à usage et entretien communs. C'est en 1971 seulement, que Le Petit-Breuil fut rattaché à Mauzé-sur-le-Mignon.

Autres particularités de cette commune : jusqu'à la première Guerre mondiale, on cultivait dans les tourbières de Prin la célèbre fraise "La Quarantaine" qui était expédiée dans les grands restaurants parisiens.

Moins agréable et moins connu, il y eut sur la commune, pendant la dernière guerre, un camp d'internement construit par les Allemands, où ils furent à leur tour enfermés après la Libération. L'ouvrage de Jacques Perruchon : "Camps d'internement en Poitou-Charentes et Vendée 1939-1948", (Éd. Le Croît Vif), en parle longuement.

L'histoire d'Alexandre :

C'est donc en ces lieux que voit le jour, le 1er janvier de l'an 1633, Alexandre Raoul, fils de Louis Rault et de Jacquette Robin. Son parrain est Alexandre Orry et sa marraine, Anne Gabory.



Acte de baptême de Alexandre Raoul Rault

Lorsque qu'Alexandre Raoul vient au monde, il a déjà une sœur, Claire, née le 21 janvier 1629 et un frère, Jean, né le 4 novembre 1630. Un autre frère, Jacques, le dernier enfant connu de la famille, naîtra le 14 mai 1635. Tous ont été baptisés à N.D. de Dey.

L'église, entourée de son cimetière se trouvait autrefois dans une enceinte fortifiée, avec la cure, l'école, la mairie, une métairie, dont il existe encore des vestiges avec murailles et tour. Tout le hameau était là.

Comme toutes les églises, elle a connu bien des vicissitudes au moment des guerres de religion. Les registres paroissiaux de Prin-Deyrançon ne commençant qu'en 1628, le mariage des parents de notre pionnier n'a pu être trouvé.



Vestiges de l'enceinte fortifiée



Notre-Dame de Dey et son cimetière

Quelles ont pu être les motivations d'Alexandre, pour quitter sa famille et son pays ? C'est le mystère jamais élucidé qui concerne chacun des pionniers partis vers le Nouveau Monde.



Charles Rhéault devant les fonts baptismaux où fut baptisé son ancêtre.

Le patronyme, Raoul au départ, fut assez malmené au cours des siècles. On peut légitimement penser qu'ici en France, c'est Rault, bien connu et répandu. Raoul peut aussi être le nom donné à un enfant abandonné, auquel on donnait souvent le nom du saint du calendrier, correspondant au jour de sa naissance.

Au Québec, on trouve des Raol, (le U a été oublié ?), Raolt, Rau, Rho , Reau, Rhau, Raux, Rauz, et même Ro et Ros, pour finir par Rhéault, apparu lors d'un mariage de la 4^{ème} génération à Trois-Rivières, et ainsi maintenu depuis 1775.

La présence de ce pionnier en Nouvelle-France est mentionnée pour la première fois le 10 août 1659. Il est témoin à un mariage et déclare à ce moment-là, qu'il est maître-menuisier.

Dans cette colonie naissante, Trois-Rivières est un bourg entouré de palissades. C'est là que va s'installer Alexandre. Il y acquiert une maison.

Ses voisins les plus proches, sont Antoine Desrosiers et Anne Leneuf du Hérisson, son épouse. Dans un premier temps il va travailler pour eux, puis, petit à petit, il va étendre sa clientèle. Quelques actes notariés en témoignent, car s'il y a de bons payeurs, il y en a aussi qui le sont moins. Alexandre a alors recours à la justice et au notaire, pour réclamer ce qui lui est dû.

En 1661, le 12 novembre exactement, il devient parrain d'Anne Desrosiers, cinquième enfant de ses voisins. Sans doute bien apprécié de cette famille, et trouvant sa petite voisine à son goût, c'est le 19 janvier 1664 qu'un contrat est passé devant le notaire Ameau. Il a 30 ans et il demande en mariage Marie Desrosiers, qui n'a pas encore 14 ans et qui sort tout juste du pensionnat des Ursulines de Québec. La dot de l'épouse est fixée à 300 livres tournois. C'est un mois plus tard, le 19 février que le mariage sera célébré dans l'église paroissiale de Trois-Rivières. Le couple ne va vivre là que deux ans environ. Au recensement de 1667, Alexandre Rau est mentionné dans le comté de Champlain, au Cap de la Madeleine, où il a 8 arpents défrichés sur la terre qui lui a été octroyée. Marie Desrosiers, 16 ans, est recensée aussi. Il faut croire que le métier de menuisier ne suffisait plus à faire vivre le ménage.

C'est à Champlain, entre 1669 et 1691, que sont nés les 10 enfants de ce couple.

Charles Rhéault, doublement Poitevin.

Non seulement, ce descendant de pionnier a ses racines paternelles en terre d'Aunis, aujourd'hui en Deux-Sèvres, mais côté maternel, il descend de Pierre Blais, le pionnier de Hanc, dont l'acte de baptême n'a jamais été trouvé.

Pierre Blais est une vieille connaissance. Il y a longtemps que les registres de Hanc, de Chef-Boutonne et autres communes du sud Deux-Sèvres ont été fouillés, pour tenter de retrouver son acte de baptême, mais en vain !

Pierre Blais est fils de Mathurin Blais et de Françoise Pénigault, mariés le 30 avril 1634 à Melleran, domicile de la mariée. Les grands-parents paternels sont Jacques Blais et Louise Pénigault et les grands-parents maternels, Pierre Penigaud et Michelle Tafforin.

Lorsqu'il se marie en 1634 avec Françoise Pénigault, Mathurin Blais est veuf de Marie Auchier.

Son père Jacques Blais, devenu veuf de Louise Pénigaud en 1629, se remarie en 1630 avec Catherine Lamy.

On situe la naissance de Pierre Blais vers 1640, sans plus de précision.

Par contre on sait qu'il s'est embarqué à La Rochelle sur "Le Noir de Hollande". On trouve son nom dans la liste des passagers. Ce vaisseau, commandé par Pierre de Fillye, est arrivé à Québec le 25 mai 1664. (Doc : AD17, B5665, f°110).

Ce n'est que 4 ans plus tard, le 12 octobre 1669, à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, que Pierre Blais va épouser Anne Perrault, "Fille du Roy", venue de Paris en 1669 et apportant des biens estimés à 300 l. Elle est morte en couches le 29 juin 1688, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, en mettant son 10ème enfant au monde.

Pierre Blais se remarie le 5 juin 1689, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, avec Elisabeth Royer, dont il eut 5 enfants. Il est décédé en ce lieu, le 16 février 1700, de mort subite a-t-on dit !

Pas étonnant donc que ses descendants soient aujourd'hui nombreux en Amérique du Nord et aient formé une association "Les Blais d'Amérique". Ils sont venus à Hanc en juin 2010, honorer leur ancêtre, en dévoilant une stèle à sa mémoire, faisant ainsi de Hanc, un "Lieu de Mémoire".



Hanc, la stèle dévoilée ; M. Denis, maire de Hanc, et Lucille Blais, présidente de l'association "Les Blais d'Amérique"



Le groupe des Québécois à Hanc en 2010

Un grand merci à M. Morisset, maire de Prin-Deyrançon, pour son chaleureux accueil et sa générosité à l'égard de tous les visiteurs, québécois, mais aussi poitevins.

Un grand merci aussi à M. Denis, maire de Hanc, qui avait préparé le CD des réjouissances de juin 2010, pour le montrer à ces nouveaux descendants de Pierre Blais, moins nombreux il est vrai qu'il y a 6 ans.

Prin-Deyrançon et Hanc, deux terroirs relativement éloignés, mais situés malgré tout dans le sud du département actuel, qui était autrefois à forte majorité protestante.

Une mémorable et émouvante journée pour nous tous.



Charles Rhéault signe le Livre d'Or à la mairie de Hanc en 2016

Marguerite MORISSON

Documents : AD79, site Génée79, Charles RHÉAULT, Jacques MORISSET

Photos : Marguerite MORISSON

LA NOUVELLE FRANCE AUX XVI^{ème} ET XVII^{ème} SIÈCLES

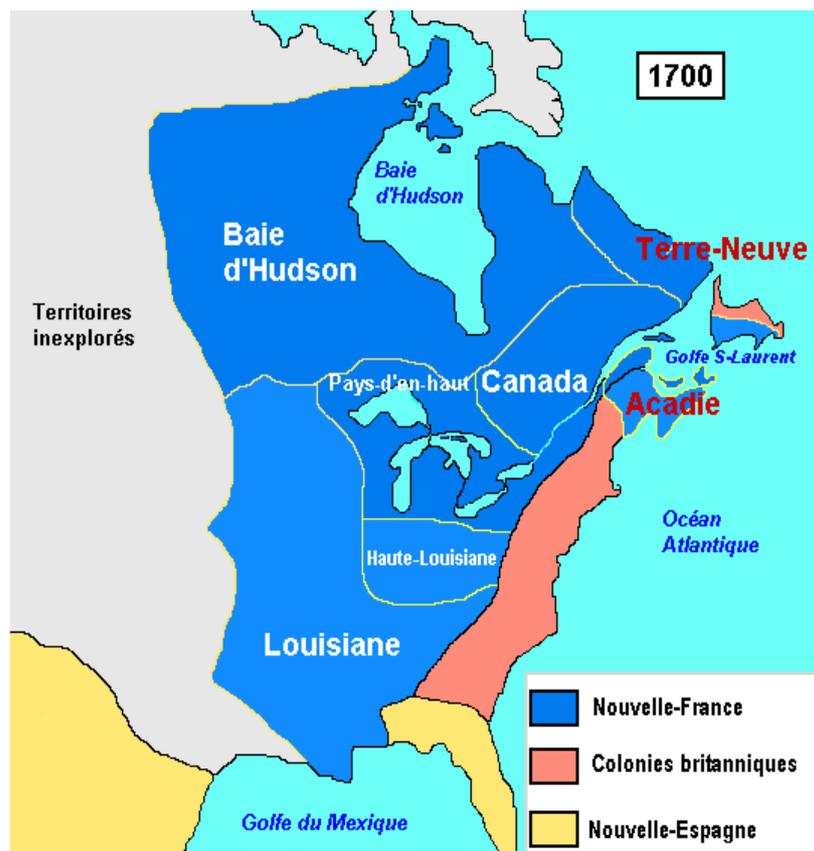
Ce n'était pas "quelques arpents de neige" comme l'a dit Voltaire ! Quoi de mieux qu'une carte pour bien prendre conscience de nos possessions en Amérique.

Nos possessions allaient de la Baie d'Hudson au nord, au delta du Mississippi au sud. Toute la partie ouest était alors inconnue, peuplée par des tribus amérindiennes, ainsi d'ailleurs que toute la vallée du St-Laurent, où, pourtant se sont en majorité, fixés les pionniers.

C'est Giovanni da Verrazzano, premier explorateur mandaté par le roi de France François Ier en 1524, qui décrivit la côte allant de La Floride à Terre-Neuve et donna ce nom de Nouvelle-France à un territoire intérieur, au delà de ces côtes.

Il fut suivi dix ans plus tard, en 1534, par Jacques Cartier, qui fut le premier à nommer les eaux, les rives, leurs habitants, et les terres découvertes, qu'il nomma Canada (ce qui, en Iroquois, veut dire "amas de cabanes".)

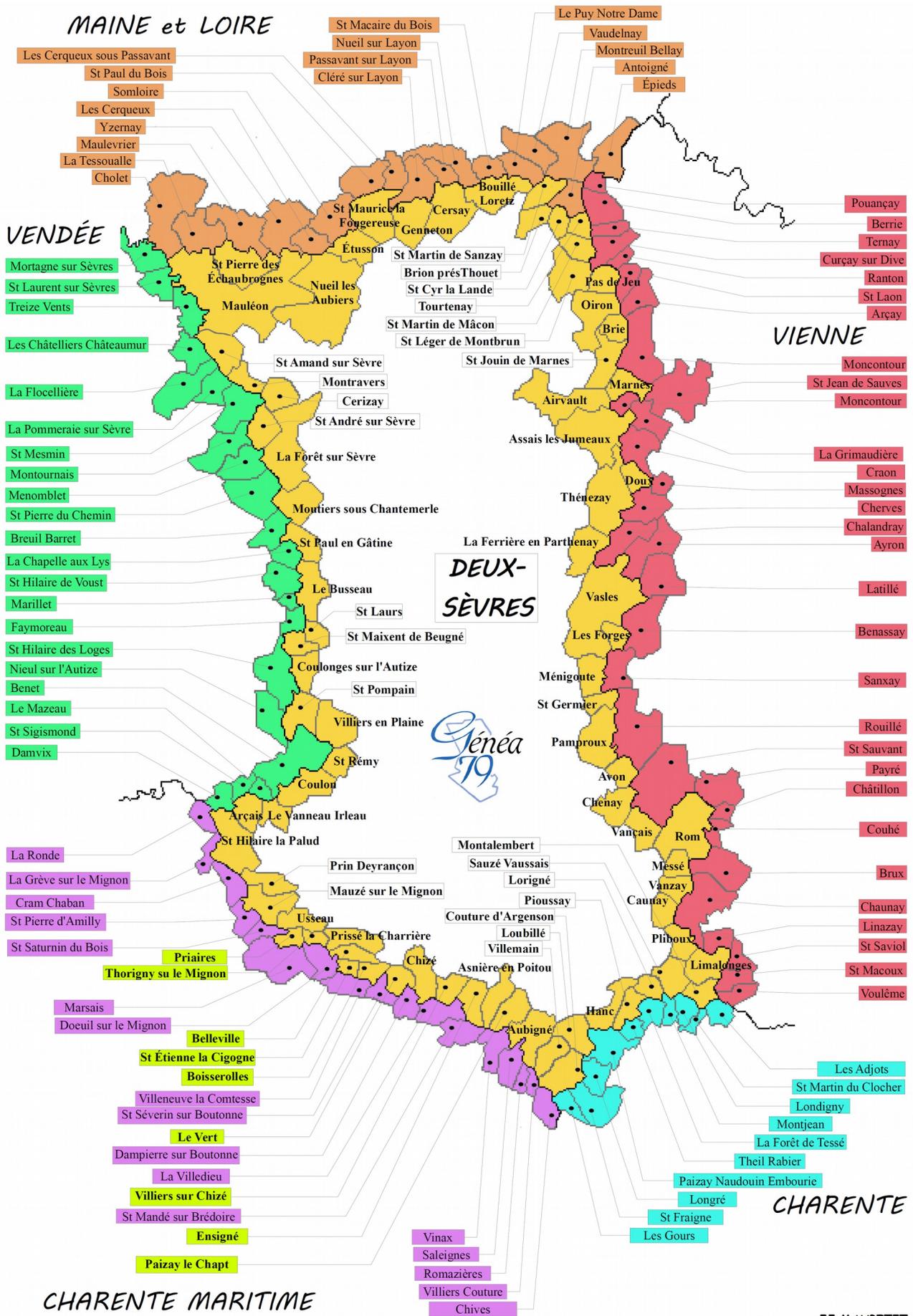
Dès le XVI^{ème} siècle ces terres furent donc connues des pêcheurs français, basques et bretons surtout, qui allaient y chasser la baleine, y pêcher la morue et déjà faire le commerce des peaux avec les Amérindiens. L'administration française ne fit que structurer, avec plus ou moins de réussite d'ailleurs, un état de fait qui existait déjà.



Carte de la Nouvelle-France en 1700

Marguerite MORISSON

LES COMMUNES LIMITROPHES DES DEUX-SÈVRES





° 8 Octobre 1896 à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres)
« **Mort pour la France** » le 25 mars 1918 à Fère-en-Tardenois (Aisne).
Soldat Mécanicien au 2^{ème} groupe d'aviation à Bron – Escadrille 205

Profession : **Mécanicien** . Degré d'instruction : **3**

PARCOURS MILITAIRE :

Incorporé au 90^{ème} régiment d'infanterie sous le matricule 8178 à compter du 1^{er} avril 1913 en tant que soldat de 2^{ème} classe.

Détaché à la maison Michelin, Compagnie de Clermont-Ferrand le 21 septembre 1915 sur ordre du contrôleur de la main-d'œuvre de Montluçon.

Rentré au dépôt des métallurgistes de Paris le 12 mai 1916.

Il passe au 2^{ème} groupe d'aviation de Bron le 27 mai 1916 sous le matricule 8273.

Tué par chute d'avion le 25 mars 1918, en service commandé. Ambulance 3/69 dans l'Aisne.

Mort pour la France – Avis officiel H 18362 du 8 avril 1918.

Avis d'inhumation H B 53537 – Rayé des contrôles le 26 mars 1918.

Sources : AD86 – Fiche matricule N° 1273, AD79 – R 189 – Lettre du ministère du 14 avril 1918

Autres informations :

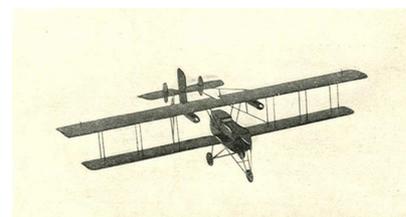
Corps restitué à Mme Ve FAYS 103 rue de Strasbourg à Niort qui n'a pas de sépulture (demande du 10 janvier 1918)

Source : Archives municipales de Niort – Fonds 14/18 non coté – dossier transport et inhumation des « Morts pour la France »

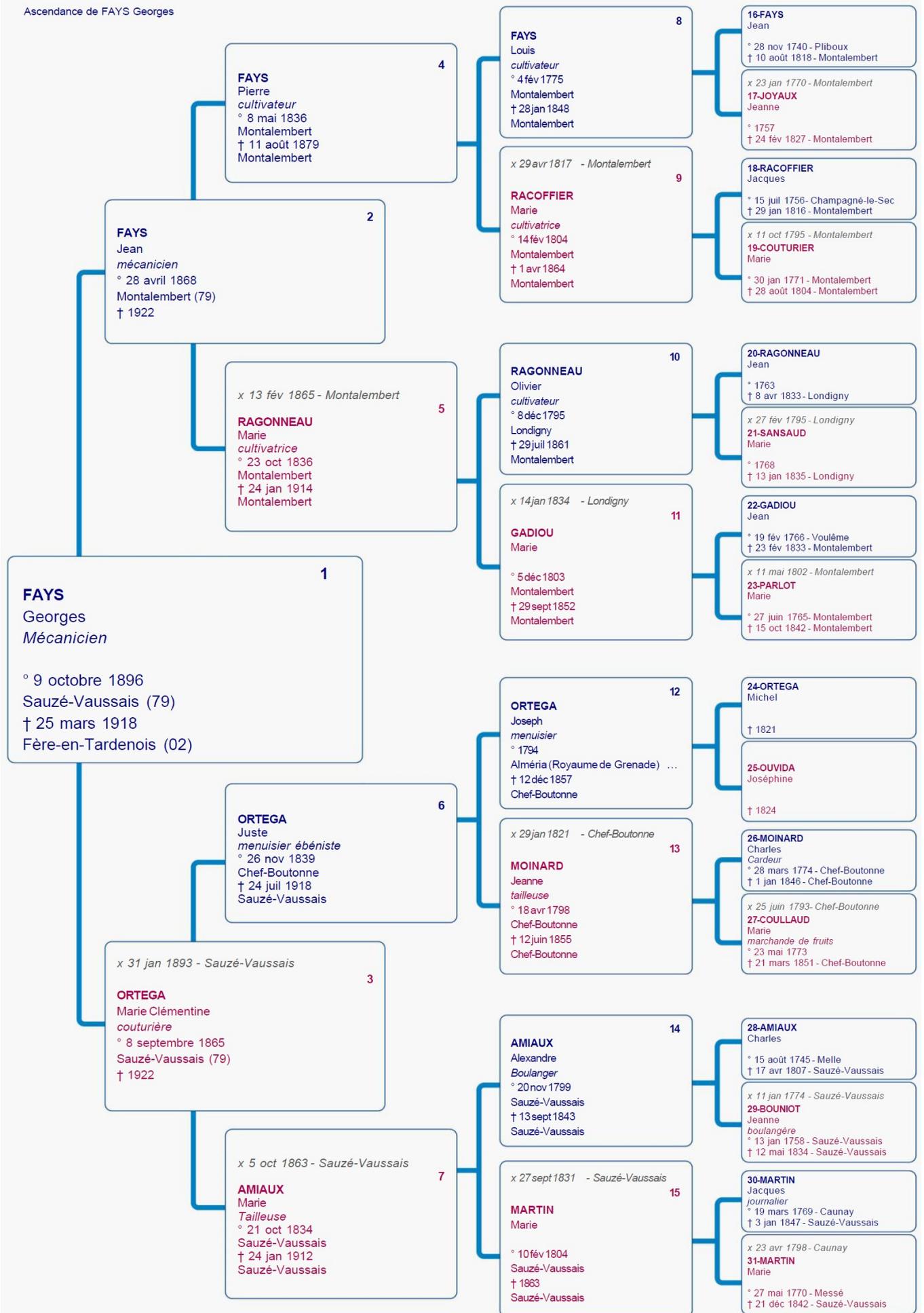
*Inhumé à Niort (Deux-Sèvres), cimetière des Sablières
carré militaire D3 – tombe 99*

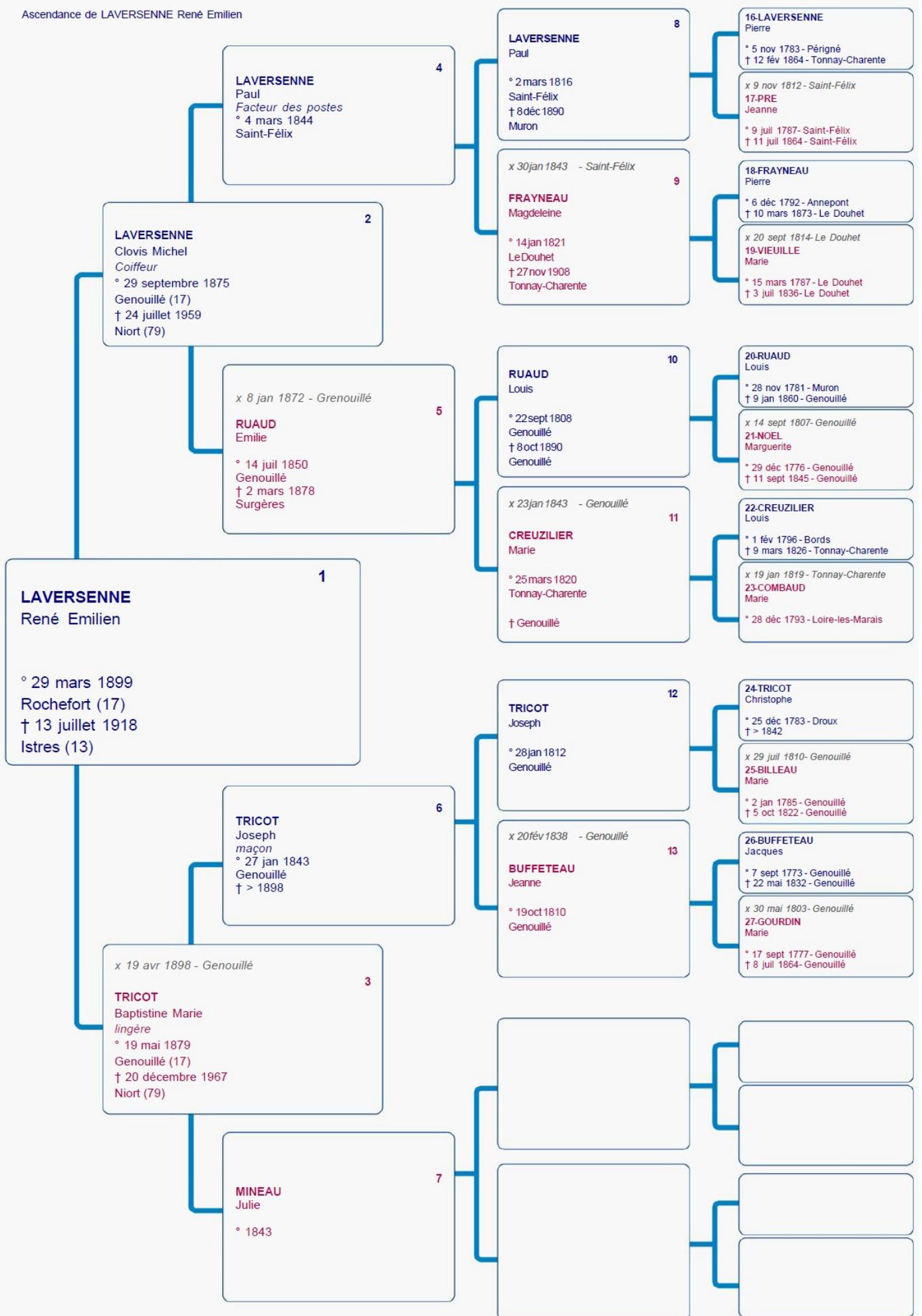
Photo : Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Nous ne lui connaissons pas de blessure à ce jour, pas de citation ni de décoration non plus.



Recherches Nicole BONNEAU





ÉTUDE D'UN RECENSEMENT : TERVES EN 1836

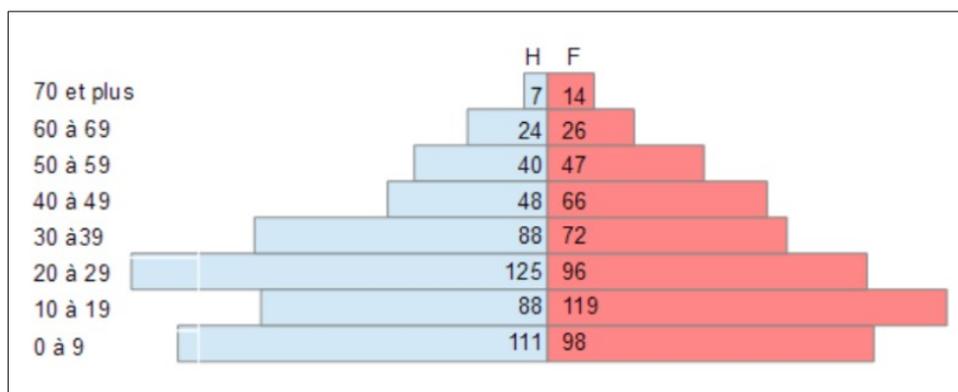
Connaître ses ancêtres, c'est aussi s'intéresser à leur environnement. Pour comprendre comment vivaient nos ancêtres au XIX^{ème} siècle, l'outil le plus pratique, à condition d'en examiner un peu les chiffres, est sans doute le recensement. Je me suis intéressé au plus ancien de Terves, commune rurale voisine de Bressuire. Il date de 1836. À cette époque, un certain nombre de mes ancêtres habitent cette commune. Faire une analyse statistique me permet de mieux savoir quelle place ils y occupent.

En 1836, peu de données sont calculées par le recenseur. Il lui faut renseigner nom, prénom, âge et profession mais le formulaire semble surtout vouloir étudier la situation familiale. À partir de la population totale, les célibataires (*garçons* ou *filles*), marié(e)s et veuf(ve)s sont dénombrés. Ces chiffres ne sont pas toujours très parlants : ainsi, un *garçon* peut désigner un enfant de 5 ans, un jeune homme de 20 ans ou un célibataire de 50 ans. Voici la « récapitulation » de la commune de Terves.

RÉCAPITULATION.			
Sexe masculin	Garçons	335	} 336 531
	Hommes mariés	183	
	Veufs	13	
Sexe féminin	Filles	311	} 310 538
	Femmes mariées	182	
	Veuves	45	
TOTAL		1070	1069

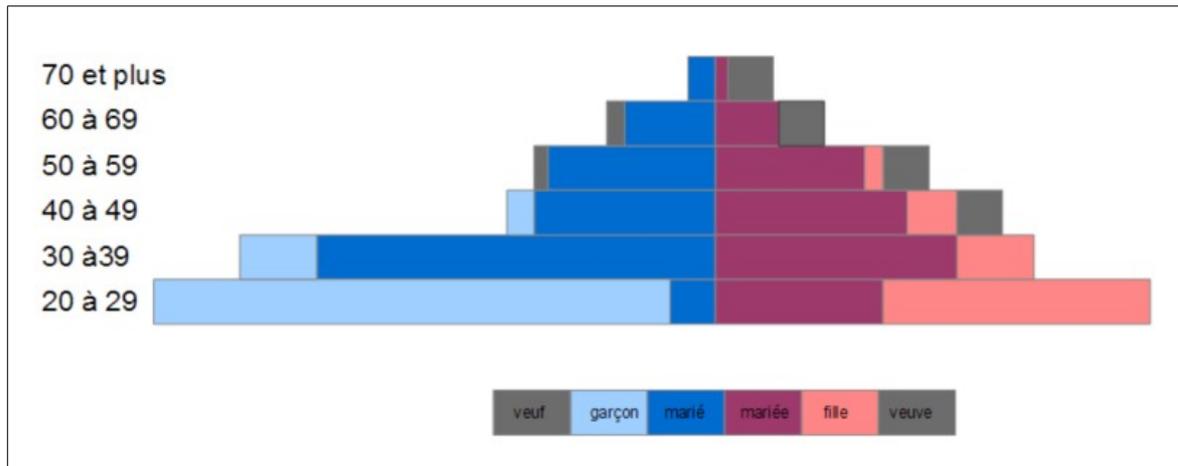
Recensement de Terves en 1836, vue 1 (AD 79)

Il faut donc aller un peu plus loin pour mieux connaître cette commune à l'époque de Louis-Philippe. J'ai ainsi réalisé la pyramide des âges pour voir la réalité de la population.



Sur les 1 069 habitants, 416 ont moins de 20 ans, 582 ont entre 20 et 60 ans et seulement 71 ont plus de 60 ans. C'est donc une population jeune. La forte natalité, l'espérance de vie courte et peut-être aussi les conséquences des guerres de Vendée (qui se sont déroulées quelques 40 ans plus tôt) expliquent la forme de cette pyramide. La répartition par sexe est bizarrement assez déséquilibrée chez les plus jeunes. Le moindre nombre de femmes entre 20 ans et 39 ans est peut-être également le fait du hasard, accentué par la mortalité liée aux accouchements. À partir de 40 ans, ce sont les femmes qui sont le plus nombreuses car elles vivent plus longtemps.

Si j'enlève les moins de 20 ans, il y a 332 hommes et 321 femmes *adultes*. Je peux ainsi mieux saisir les situations matrimoniales. Chez les hommes, 183 sont mariés, 13 veufs et 136 célibataires. Chez les femmes, 182 sont mariées, 45 veuves et 94 célibataires.



Une vision plus fine montre que le nombre important de célibataires est dû au fait qu'on se marie tard dans les campagnes, surtout chez les garçons. 114 des 125 jeunes Tervais de moins de 30 ans ne sont toujours pas mariés. Et 59 jeunes femmes sont dans la même situation, quand 37 sont déjà mariées. Pour le recenseur, le mot *célibataire* désigne quelqu'un d'un certain âge, qui ne se mariera sans doute plus. Ainsi, il utilise régulièrement ce mot dans la colonne observation, mais surtout pour des personnes de plus de 40 ans. L'injonction de l'époque, c'est de se marier, même tardivement. Passé 50 ans, tous les hommes ont connu le mariage (j'ai la chance que le curé n'ait que 43 ans !) Par contre, davantage de femmes ne trouvent pas à s'unir, peut-être par choix, mais aussi, pour certaines, parce qu'elles sont dans une situation délicate. Le recenseur note que 5 d'entre elles sont mères d'un enfant.

En regardant de plus près les couples formés, il y a une grande disparité quant à l'écart d'âge. Tous les cas de figure existent, la femme peut être la plus âgée et il y a parfois des différences d'âge très importantes, même quand la femme est l'aînée.

Les 1 069 habitants de la commune sont répartis en 229 ménages, soit une moyenne de 4,67 personnes par habitation. Cela va de 1 à 14. Le cas le plus fréquent, c'est le couple avec 2 ou 3 enfants, rarement plus (j'ai quand même relevé un maximum de 9 enfants). Les 11 ménages de plus de 10 personnes s'expliquent, pour 10 d'entre eux, par la présence de domestiques pour les travaux agricoles. Le nombre d'enfants d'une maisonnée est bien moins important que je ne l'imaginais. La mortalité infantile explique en partie ceci. Mais surtout, la fausse impression vient du fait qu'on étudie des familles complètes dans nos arbres généalogiques. Dans la réalité, à un instant donné, les couples les plus jeunes n'ont pas encore tous leurs enfants, les couples les plus âgés ont déjà marié ou placé en domestiques un ou plusieurs enfants.

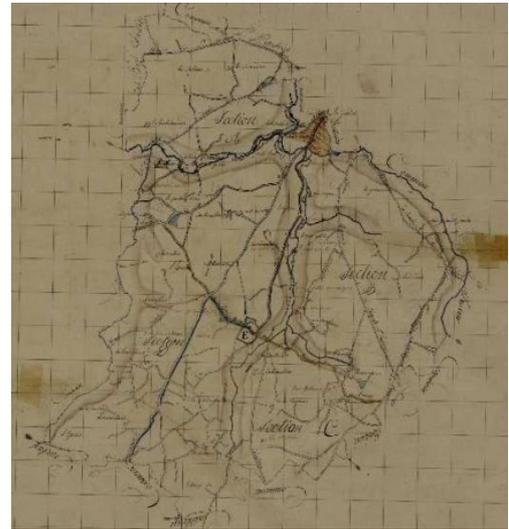
Autre présupposé que j'ai dû remettre en cause : avoir 3 générations (aïeux, parents et enfants) sous le même toit est plutôt rare. J'en ai trouvé seulement 15 cas. L'aïeul est presque toujours un veuf ou une veuve, un couple de grands-parents une seule fois. La courte espérance de vie explique peut-être un peu cela mais je vois aussi pas mal de *vieux*, en couples ou veufs, se suffisant, seuls dans leur foyer. Et il existe bien sûr quelques situations qui échappent à la structure traditionnelle des ménages : outre les personnes seules veuves et célibataires, j'ai aussi découvert un orphelin de 14 ans vivant seul également, une fratrie de vieux célibataires, 2 familles sous le même toit...

Le questionnaire renseigne également le métier des Tervais. Comme aujourd'hui, quand nous sommes interrogés, les habitants répondent ce qu'ils veulent. Ils peuvent mentir, enjoliver leur situation ou tout simplement se tromper (je le vois sur l'âge et les noms de mes aïeux). Faisons-leur quand même confiance et voyons ce que cela nous apprend.

Qui déclare avoir une profession ?

En 1836, nous sommes encore loin des lois sociales réglementant l'âge auquel on peut commencer à travailler. Certains enfants sont déclarés comme exerçant une profession :

- aucune des 98 filles de moins de 10 ans, mais 4 garçons (de 7 à 9 ans) sur les 111 de moins de 10 ans
- 46 des 88 garçons de 10 à 19 ans et 40 des 119 filles de 10 à 19 ans.



Cadastré napoléonien de Terves (AD 79)

Si le pourcentage d'enfants qui déclarent travailler augmente avec les années, de très jeunes sont toutefois concernés : 16 garçons et 7 filles ont moins de 14 ans. Il est notable que la plupart de ceux qui déclarent exercer une activité sont dans une situation familiale difficile (père décédé, famille nombreuse...) et il leur faut sans doute travailler un peu plus et un peu plus tôt que les autres. Je retrouve ces jeunes très souvent domestiques placés dans des fermes, même si quelques filles sont lingères ou apprenties chez un tailleur. Pour compléter le tour d'horizon des moins de 20 ans déclarant une profession, 2 fils d'un métayer (de 14 et 17 ans) indiquent faire le même métier que leur père, 2 autres garçons disent être journaliers, le cordonnier n'a que 18 ans et le seul instituteur du village est un jeune homme de 19 ans. En 1836, l'école n'est pas encore obligatoire et sans doute très peu d'enfants sont accueillis par ce jeune enseignant.

Cela éclaire sur la réalité des autres jeunes du village : même si on ne leur attribue pas un métier lors du recensement, les nombreux enfants des fermiers et métayers étaient très occupés, ils aidaient leurs pères et mères dans les exploitations familiales. Mais, dans l'esprit des parents, ils étaient autant une charge qu'un soutien.

Passé les 20 ans, 36 hommes sur 332 et 232 femmes sur 321 n'indiquent pas de métier. La différence entre les 2 sexes s'explique par une vision sociétale centrée autour des hommes au XIX^{ème} siècle. La plupart de ces femmes (196) qui ne donnent pas leur métier sont mariées ou veuves. Il est à peu près sûr qu'elles font, ou ont fait pour les plus âgées, le double du travail de leur mari : aider aux travaux agricoles, à la ferme, et s'occuper en plus des enfants et des tâches ménagères. Mais voilà, ce n'est pas reconnu à l'époque. De la même façon, les 38 femmes célibataires et les 36 hommes qui ne déclarent pas de profession ne sont pas inactifs, même s'il est possible que certains ne puissent travailler car malades ou handicapés. Pour la plupart, ils subissent la vision patriarcale en cours : il s'agit presque toujours de célibataires plutôt jeunes qui travaillent souvent en fratrie sur l'exploitation familiale avec leur père et dont ils dépendent jusqu'à leur mariage.

Pour finir sur la question de l'âge, la retraite est un concept inimaginable à l'époque. Passé 36 ans, tous les hommes déclarent un emploi : ainsi, le vétéran de la commune âgé de 88 ans est journalier.

Malgré la moindre reconnaissance du travail pour les plus jeunes et pour les femmes, il est quand même possible de voir quelles activités existaient dans une commune rurale en 1836 à partir des chiffres du recensement.

Quels métiers pour les hommes ?



Millet : Le semeur

344 garçons et hommes déclarent une profession. Le plus jeune a 8 ans et le plus âgé 88.

– **291 vivent de l'agriculture (85%)**. Ils ont des statuts bien différents. En haut de l'échelle sociale, 19 sont propriétaires. Puis viennent les 97 qui déclarent être bordiers, fermiers ou métayers. Ils ne possèdent pas de terres mais les exploitent pour des propriétaires. Il leur faut bien souvent du personnel supplémentaire. Pour cela, on trouve sur la commune 124 domestiques, jeunes voire très jeunes. Ils sont employés dans les fermes et logent chez leur employeur. Il y a aussi 47 journaliers. Eux ne possèdent que leurs bras qu'ils louent selon les besoins, au moment des moissons par exemple. La condition de domestique est le plus souvent provisoire, elle concerne des jeunes qui peuvent espérer

devenir métayers quand ils se marieront et fonderont un foyer. Par contre, les journaliers n'ont que peu d'espoir d'élévation sociale. Ils sont souvent âgés et ne sont donc pas employés à plein temps. Il existe enfin quelques personnes qui déclarent d'autres métiers « ruraux ». Il y a 1 jardinier, 1 garde, 2 taupiers et 1 vétérinaire. Dans la réalité, il s'agit de paysans ayant un savoir-faire plus spécifique. Ainsi, je connais très bien celui qui déclare être vétérinaire puisqu'il fait partie de mes ancêtres. Il appartient à une longue lignée de cultivateurs qui disaient être, selon les générations, hongreurs, médecins, vétérinaires ou soigneurs de bestiaux.

– **Il y a 46 artisans** : 19 dans le bâtiment (10 charpentiers et 9 maçons), 12 dans l'habillement (7 tisserands, 3 tailleurs, 1 sabotier et 1 cordonnier), 8 dans le travail du métal (3 maréchaux, 4 charrons, 1 chaudronnier), 1 dans l'entretien des routes ainsi que 6 meuniers. Il est là aussi fort possible que plusieurs de ces artisans aient 2 activités, qu'ils soient aussi paysans, et qu'ils préfèrent déclarer la plus prestigieuse à leurs yeux.

– Ne restent donc que le desservant (le curé) de 47 ans et le jeune instituteur de 19 ans pour apporter un peu d'originalité. Ainsi que les 5 malheureux soldats qui ont dû tirer le mauvais numéro lors de la conscription et qui retrouveront un jour leur occupation de paysan ou d'artisan !

Et pour les femmes ?



Millet : Les glaneuses

Seules 127 femmes déclarent avoir une profession même si je sais bien qu'il en est tout autrement.

–**103 déclarent une activité rurale**. Les 9 métayères et la propriétaire sont des veuves avec de grands enfants. Elles semblent commander à leurs fils majeurs qui souvent ne déclarent pas de profession. L'antériorité générationnelle l'emporte sur la prééminence masculine. 65 autres femmes, jeunes ou très jeunes, disent être domestiques ou servantes. On devine par contre que les 28 journalières sont pour beaucoup dans une situation très difficile, veuves et âgées.

–**24 autres femmes disent travailler**. Une veuve est meunière. Comme la propriétaire et les métayères, elle a ses fils sous ses ordres. Enfin, il y a 8 lingères et 15 tailleuses ou couturières.

Terves offre donc l'image d'une commune presque exclusivement agricole. La plus grande partie de ses habitants vit de la terre. Il y a peu de choix professionnel, peut-être même moins qu'à certaines périodes antérieures. Où sont passés les notaires, les marchands, les cabaretiers, les boulangers, les scieurs de long rencontrés les siècles précédents ? Peu de personnes incarnent les changements sociaux à venir si ce n'est l'instituteur, un tailleur qui emploie 7 jeunes apprenties, un « entrepreneur

des routes » qui emploie lui aussi du personnel. L'organisation sociale est sans surprise là aussi : quelques propriétaires dirigent la commune (le maire et l'adjoint au maire sont propriétaires), les autres vivent ou survivent selon leur âge, leur situation familiale, leur profession. La place des femmes est encore loin d'être reconnue, toutefois elle existe un peu : pour qu'une femme obtienne un statut social, elle se doit d'être veuve et, comme elles vivent souvent un peu plus longtemps que leur mari, certaines y parviennent sur le tard.

Les autres renseignements du recensement



Carte postale ancienne

Le document donne d'autres détails sur la vie de la commune au début du XIX^{ème} siècle. L'ordre dans lequel il a été renseigné est déjà révélateur. Le village est relevé avant les écarts, métairies, fermes et hameaux. Et à l'intérieur du village, on commence par la maison de François Lamoureux, propriétaire et maire, suivi par la cure de Jean Laiguillon, le desservant de la paroisse. Le document est aussi intéressant par les quelques remarques qu'il contient. En effet, après les colonnes qui donnent le nom, prénom, profession, situation familiale et âge de chaque habitant, une dernière est réservée aux éventuelles observations : 71 cases sur les 1069 possibles sont remplies (soit presque 7% des habitants.)

Quelques annotations servent à clarifier les liens à l'intérieur d'un foyer, par exemple suite au décès du chef de famille ou à un remariage :

– ainsi, la jeune Victoire Nueil est spécifiée « *filie de la mère Baudu* » parce que celle-ci, veuve, s'est remariée avec Jean Fradin.

– Perrine Grelier, veuve également vit avec les familles de ses 2 filles Rose et Françoise Baudu. Elle est précisée « *mère des deux femmes précédentes.* »

Mais beaucoup de ces notes montrent quelles sont les injonctions morales et sociales de l'époque (confirmant ainsi l'impression laissée par les données chiffrées). Elles mettent en valeur des situations familiales hors-norme. Cela concerne :

– les filles-mères et leurs enfants (« *ayant un garçon* », « *filis de la mère Cheseau* », « *filie naturelle* »...)

– ceux et celles qui ne sont pas mariés passés un certain âge qui sont qualifiés de « *célibataires.* »

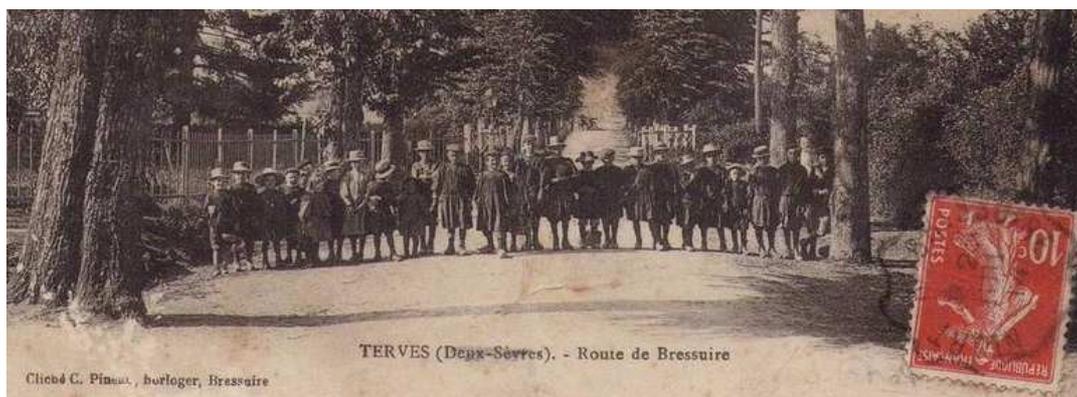
– le jeune Louis Tisseron, 14 ans, qui vit seul dans son logement et est dit « *orphelin.* »

– le métayer François Billy, frère de Marie-Anne Billy mon ancêtre, qui « *a fait divorce* ». Comme je sais qu'il s'est marié en 1813, le mariage n'a pas dû résister bien longtemps puisque le divorce a été supprimé sous Louis XVIII en 1816. Ou alors, il s'agit simplement de la séparation du couple. En tout cas, François Billy vit avec une de ses sœurs célibataire.

Le recensement montre aussi la réalité militaire en 1836 à Terves. Il y a 5 soldats ce qui peut sembler peu sur un village qui compte 125 jeunes hommes entre 20 et 29 ans. À l'époque, peu de garçons partaient, mais c'était pour longtemps. À l'âge de 20 ans, ceux qui tiraient au sort un mauvais numéro devaient faire un très long service militaire de 7 ans. On apprend dans le registre à quel régiment les 5 conscrits sont affectés : Louis Maguy est soldat au 3^e de ligne à Rochefort, Jacques Bitaudeau, Louis Blais et Jean Prieur sont soldats au 56^{ème}. Le frère de ce dernier, Pierre Prieur, est soldat au 29^{ème}. Ont-ils participé à la conquête coloniale de l'Algérie ?

La durée du service militaire, et peut-être quelques restes de l'esprit frondeur des guerres de Vendée,

expliquent que certains préfèrent être réfractaires. C'est le cas de 4 jeunes Tervais, ce qui fait presque autant que de conscrits. Le registre note joliment « *réfractaire courant les champs* » pour Pierre Devaut, Jacques Gounord et Pierre Cadu. Un autre, Louis Monneau, s'est fait prendre et est détenu à l'abbaye de Fontevraud qui servait alors de prison. Je sais qu'il finira par accomplir son service puisqu'il est déclaré « *soldat en permission* » 6 ans plus tard, au décès de sa mère.



Carte postale ancienne

Le recensement permet de découvrir l'existence de 2 enfants qualifiés de « *nourrissons*. » Auguste Goguet, 1 an, et Adèle Florence, 1 mois, sont placés chez des nourrices. J'avais déjà remarqué l'existence de ces dernières grâce aux registres d'état civil. On y trouve, malheureusement, plusieurs décès d'enfants dont les parents sont des citadins de Bressuire, la ville voisine. Avoir un enfant en nourrice offrait alors une source de revenus supplémentaires pour les familles de paysans.

Pour finir, le recensement m'apprend que Marie Bodet, 40 ans est « *innocente*. » Là aussi, cette réalité du handicap, mental ou physique, dans la commune, est corroborée par certains actes de décès qui donnent cette précision (un « *imbécile* » et un « *aveugle* » entre autres).

Voilà, j'en sais un peu plus sur Terves en 1836. Faire cette étude m'a permis d'avoir une vision globale d'un village du bocage bressuirais au début du XIX^{ème} siècle mais aussi de découvrir des détails que je n'espérais pas sur les familles de mes ancêtres (j'ai ainsi trouvé un divorce et un réfractaire.)

Si les voyages dans le temps existaient, je pourrais m'y promener : j'en connais maintenant tous les villageois. Je sais le métier, l'âge, la situation familiale de chacun. Je peux rentrer dans chaque maison et y deviner les joies et les soucis. Que ressent Louise Grolleau, 32 ans en charge de 3 jeunes enfants et mariée avec un métayer du double de son âge ? Quel espoir pour Louise Huguet, 32 ans, fille-mère vivant avec ses vieux parents de 88 et 60 ans, eux aussi journaliers ? Quel avenir pour Paul Pinaut, propriétaire, son frère René, taupier, qui vivent avec leur sœur Marianne, tous les 3 *vieux* célibataires ?

Raymond DEBORDE

ERRATUM

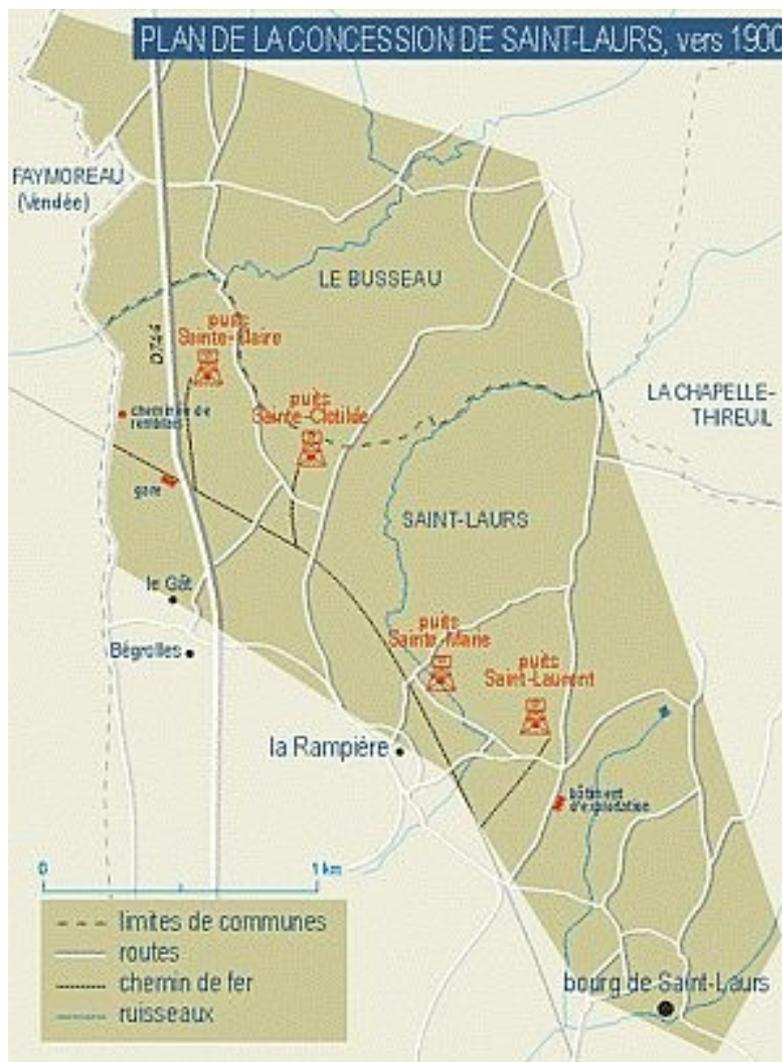
Il y a une erreur sur l'arbre de l'aviateur Eugène DOC, édité dans le dernier bulletin. Le SOSA 16, François DOC est né le 23 février 1737 à Saint-Macaire-du-Bois (49) et non Saint-Macaire-en-Mauges (49). Voir le registre 1743-1782, vue 200/325. L'erreur nous a été signalée par M. AURY, adhérent 565, que nous remercions.

LE BASSIN HOILLER DE SAINT-LAURS, SES INSTALLATIONS ET SES HOMMES¹

La houille est une roche fossile solide provenant de la décomposition de végétaux. Ses propriétés calorifiques en font un très bon combustible qui contribue largement au XIX^{ème} siècle à l'essor industriel. La houille dans notre région est utilisée à partir des années 1840 comme principal combustible pour la production d'énergie thermique dans les usines pour les chaudières des machines à vapeur et la fabrication de chaux. À la fin du XIX^{ème} siècle, son emploi se généralise dans l'industrie : machines à vapeur, centrales thermiques pour la production d'électricité et fabrication de l'acier dans les hauts-fourneaux après sa transformation en coke. Parallèlement, son utilisation se développe pour le chauffage domestique en milieu urbain.

La mine de Saint-Laurs se situe à l'extrémité est d'un étroit bassin houiller qui s'étend vers l'ouest sur une vingtaine de kilomètres jusqu'à Cezay en Vendée. Son histoire est étroitement mêlée à celle de la mine voisine et concurrente de Faymoreau en Vendée, exploitée à partir de 1831. Une ordonnance royale du 27 août 1840 attribue une concession de 16 km² au marquis de Nettancourt-Vaubecourt dont les enfants créent en 1861 la **Société civile des houillères de Saint-Laurs**.

Les deux mines de Faymoreau et de Saint-Laurs réunies en 1915, cessent toute activité en 1958.



Situées dans le bocage, les deux concessions souffrent de l'absence de grands axes de communication, ce qui entraîne un surcoût du prix de revient de la houille produite, ainsi concurrencée par celle importée du Royaume-Uni. Pour valoriser leur production difficile à écouler, les deux sociétés se tournent vers la fabrication de la chaux, qui nécessite une grande quantité de charbon pour la cuisson des pierres calcaires. L'ouverture, en 1869, de la ligne de chemin de fer Angers - Niort permet d'abaisser le prix du transport du charbon et d'étendre ses débouchés.

*Plan de la concession de Saint-Laurs (Deux-Sèvres) vers 1900
Source : Service régional de l'inventaire de Poitou-Charentes/ Z. Lambert, 2005*

¹Sources : Coulonges-sur-l'Autize et son canton – Michel Montoux – Éditions Patrimoines et Médias

Historique

La découverte du charbon à Saint-Laurs n'est pas le fait du hasard puisque les géologues savent depuis longtemps que la houille est une roche sédimentaire issue de l'accumulation et de la décomposition de végétaux qui s'est formée à l'ère primaire, il y a environ trois cents millions d'années. On a donc toutes les chances de trouver du charbon à proximité d'une montagne ancienne. Or, à Saint-Laurs les conditions sont favorables puisque la commune se situe à la bordure méridionale du vieux Massif armoricain. Cependant, s'il y a de la houille, encore faut-il qu'elle soit en quantité suffisante pour que son exploitation soit rentable.

Quelques années avant la révolution, un premier puits est foré sur la commune d'Antigny (Vendée) près de Puyrinsens et du charbon est découvert à 24 mètres de profondeur, mais la mort de quatre mineurs et la Révolution entraînent l'abandon de l'exploitation. En 1827, le sabotier AUBINEAU creuse un puits dans son jardin à la Blanchardière de Faymoreau et découvre une veine peu profonde laquelle réveille des souvenirs et attire l'attention d'investisseurs également intéressés par d'autres découvertes faites près de Chantonay et du Temple. Le baron de Cressac, ingénieur en chef des mines et député de la Vienne, pressentant la bonne affaire, a déjà déposé une demande de concession de terrains à Vouvant et à la Tabarière de Chantonay. Il s'associe à la fin de la même année à quelques autres détenteurs de capitaux dont Armand de la Fontenelle de Vaudoré, propriétaire de la région, pour solliciter l'octroi d'une concession plus vaste couvrant une douzaine de communes dont Saint-Laurs. Cinq mois plus tard, la même société élargie à deux autres capitalistes poitevins, en demande une autre située un peu plus au nord, qu'elle baptise « Bassin houiller des sources de la Sèvre nantaise et du Thouet ». Mais de nouveaux appétits se manifestent : ceux d'Ignace Moller, maire de Chassenon aussi conseiller général et de son associé, François Dobrée son beau-frère, armateur à Nantes, lesquels réclament aussi une concession qui empiéterait sur celle de leurs concurrents. Finalement, en 1833, les deux sociétés passent un accord pour exploiter les concessions dites de Faymoreau et du Puyrinsens.

Au cours des deux années suivantes, Henri Fournel, ingénieur en chef des mines, alors en poste à Nantes, prospecte plus à l'est, dans les Deux-Sèvres. Il publie en 1836, le résultat de ses recherches ainsi que la première carte géologique de la région qui font apparaître l'existence de terrains carbonifères. Sans attendre cette mise au point, Morillon, propriétaire du domaine de l'Archerie dans la commune du Beugnon, fait procéder à des fouilles qui mettent en évidence la présence de charbon à faible profondeur, mais la couche est trop mince pour être exploitée.

Le marquis de Nettancourt-Vaubécourt, s'appuyant en 1837 sur les travaux de l'ingénieur Fournel entreprend de prospecter dans la commune de Saint-Laurs. Les premières fouilles semblent suffisamment prometteuses pour que le 3 mai 1838, il demande une concession de 327 hectares s'étendant sur les communes du Busseau et de Saint-Laurs. Les premières études sont connues dès le 22 mai 1838 :

« Si un puits de huit mètres de profondeur qui semblait prometteur a été abandonné le quinze, deux autres creusés non loin du bois de la Verne donnent de bonnes raisons d'espérer. A cinq mètres de profondeur seulement, on a atteint deux couches d'une puissance de 2,25 et 4,50 mètres qui s'inclinent de 60 à 70°. Un peu plus au nord, une troisième cheminée a mis en évidence, la présence d'une couche moins épaisse (1.25 m) mais néanmoins exploitable ».

En quelques semaines, on reconnaît sept couches au total, quantité plus que suffisante pour que le marquis écrive au préfet :

« Je pense que le bassin houiller que j'ai exploré avec soin, situé commune de Saint-Laurs, présente des espérances fondées d'une grande richesse et qu'une exploitation qui serait établie dans cette localité, avec communication facile pour atteindre le littoral, ne pourrait être qu'extrêmement avantageuse pour le pays, motifs qui m'ont porté à solliciter cette concession ».

Une visite du préfet Thiessé en 1837 sur le carreau de la mine de Faymoreau convainc ce dernier de

l'intérêt de soutenir le marquis. Il fait son possible pour l'aider et faire hâter les travaux de la route Niort-Bressuire, mais les observations des deux sociétés vendéennes de Moller et Cressac inquiets de découvrir un concurrent, retardent la délivrance d'une autorisation. M. de Nettancourt s'impatiente et le relance le 15 mars 1839 par une lettre dans laquelle il demande de pouvoir vendre son charbon. Le ministère laissant traîner les choses, le préfet accordera une autorisation provisoire le 7 novembre. Elle sera confirmée le 18 janvier suivant puis une ordonnance royale du 28 août 1840 accorde enfin la concession de manière définitive. Il aura fallu deux années d'atermoiements.

La découverte du gisement déclenche un véritable enthousiasme dans les milieux cultivés et chez les industriels du département. Certains voient déjà des flottilles de bateaux à vapeur descendre et remonter la Sèvre Niortaise. Le rapporteur des expositions départementales de 1841 et 1843 se réjouit. Il note en 1841 : *« une matière charbonneuse, non cristallisée, noire, opaque, s'enflammant avec facilité et répandant une fumée noire et bitumineuse a été envoyée par Monsieur de Nettancourt ; c'est de la houille, ce fameux combustible qui doit rendre tant de services car il est dans son avenir de remplacer le bois, puis ensuite, en songeant aux prodiges de la vapeur dont il est l'élément, l'on se demande s'il est des limites au possible. En effet, qui nous aurait dit, il y a quelques années, que les flots de la Sèvre seraient parcourus avec tant de vitesse et qu'il faudrait seulement quelques heures pour se rendre de Niort à Marans ».*

Deux ans plus tard, son optimisme n'a pas faibli :

« M. de Nettancourt a exposé du coke de Saint-Laurs. Il est très bon, il est appelé sans doute à rendre de grands services, l'exploitation des houilles dans nos contrées doit amener infailliblement la création d'usines importantes dans notre département, si la navigation surtout est rendue plus facile et plus régulière. On ne saurait se le dissimuler, c'est là que se trouve l'élément qui peut changer la face du pays et le faire profiter des avantages qui doivent résulter de sa position topographique et de son caractère géologique ».

Extraire du charbon, c'est bien, mais encore faut-il le vendre. Or, nous l'avons vu, la région manque cruellement de bonnes routes et les environs immédiats de clients potentiels importants. Certes la route départementale n° 1 Niort - Bressuire est en construction, mais elle est loin d'être terminée. Quant aux chemins secondaires leur état n'est guère favorable aux lourds charrois. Non seulement il faudrait les améliorer pour permettre aux utilisateurs des localités voisines de venir s'approvisionner aisément à Saint Laurs, mais il serait nécessaire d'en ouvrir de nouveaux. Dès 1835, c'est-à-dire avant même la découverte du gisement de Saint-Laurs, le géologue Fournel a démontré tout l'intérêt que présenterait une route Chantonnay - Champdeniers par Faymoreau et la Villedé d'Ardin qui donnerait la possibilité de relancer l'exploitation de la marbrière proche de ce hameau. Vingt-deux ans plus tard, l'ingénieur des Ponts et Chaussées du département revient à la charge, sans plus de succès d'ailleurs, en préconisant la construction d'une route de Saint-Laurs à Champdeniers par Xantray et La Véquière de Surin où fonctionnent plusieurs fours à chaux. Cette voie nouvelle permettrait d'expédier plus facilement le charbon vers les cantons de Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Saint-Maixent-l'École et Champdeniers. L'administration et le conseil général privilégiant la ville de Niort misent sur l'ouverture d'une voie ferrée Niort - Angers. Ce choix n'est pas sans conséquence pour le bassin de Saint-Laurs.

Jusque vers 1850, le manque de bonnes voies de communication freine le développement de l'affaire et conduit à créer des fours à chaux pour utiliser sur place une partie de la production. Un premier four est construit pour le marquis de Nettancourt à la Richardière à Coulonges-sur-l'Autize en 1841. Deux autres établissements seront créés dans cette même commune, à Sezais vers 1850 et à Pilorges en 1864. Dès 1857, 11 fours à chaux dépendent de la mine du marquis de Nettancourt.

La houille exploitée sert en premier lieu à faire fonctionner les machines à vapeur servant à l'extraction et à chauffer les fours à chaux de la Société, l'excédent est vendu dans les Deux-Sèvres et les départements limitrophes.

L'ouverture de la ligne de chemin de fer Niort - Angers en décembre 1868 offre un second souffle à la Société en trouvant de nouveaux débouchés au charbon et à la chaux. Des usines de chaux sont créées par la Société à Saint-Jean-de-Thouars en 1883 et à Lhonnaizé dans la Vienne en 1888. La ligne de tramways à vapeur Saint-Laurs - Parthenay, ouverte en 1901, accroît encore le trafic entre le bassin houiller et la Gâtine.



Collection personnelle d'un membre du CA

En 1910, la Société fusionne avec la Compagnie concessionnaire du puits de Port-Arthur, situé dans le prolongement oriental du gisement, pour former la Société des Charbonnages des Deux-Sèvres, absorbée plus tard par la Société des Charbonnages du Centre ; en 1916, cette dernière cède la concession de Saint-Laurs à la Société anonyme de Faymoreau, filiale des Usines métallurgiques de la Basse-Loire.

La production et l'exploitation

Durant son activité entre 1840 et 1916, sa production totale s'élève à 1 200 000 tonnes. Elle est comparable à celle de concessions de dimension équivalente situées dans de grands bassins miniers ; ainsi, l'exploitation de Longpendu dans le bassin de Blanzay - Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire, a produit la même quantité de charbon sur la même durée.

La production à Saint-Laurs est d'environ 50 tonnes de charbon par jour. Ce seul gisement ne suffit pas à produire le combustible nécessaire aux besoins de la région, tant industriels que domestiques. De la houille est donc parallèlement importée, principalement du Royaume-Uni. Arrivée sous forme de poudre dans les ports de La Rochelle et de Tonnay-Charente, elle est ensuite agglomérée en briquettes ou en boulets dans des usines, pour être ensuite commercialisée auprès des particuliers ou des entreprises.

La Société civile des houillères de Saint-Laurs s'efforce de diversifier sa production en annexant dès 1843, au puits Sainte-Claire, une usine d'agglomérés de houille qui fonctionne jusqu'en 1900, et qui est installée ensuite au puits Sainte-Clotilde. Cette activité permet en outre d'utiliser la poussière, appelée fine, produite en grande quantité par la houille très friable de cette mine.

En 1934, la Société anonyme vendéenne de Faymoreau fonde, auprès du puits Bernard, une usine de briquettes sur la commune du Busseau ; on y fabrique des agglomérés de forme cubique avec un procédé innovant à haute température (800° C). La difficulté de mise en œuvre de ce procédé entraîne la fermeture de l'usine dès 1936.



Fabrication de briquettes de charbon au puits Sainte-Clotilde à la mine de Saint-Laurs (Deux-Sèvres) au début du XX^e siècle - Collection personnelle d'un membre du CA

Les puits de Saint-Laurs

Le creusement des quatre puits d'exploitation s'étale sur vingt ans : Chacun des quatre puits comprend un chevalement (charpente qui soutient le dispositif d'extraction) en bois, une salle qui abrite le moteur à vapeur, une cheminée d'usine, une forge, un bureau, quelques logements d'ouvriers ; le puits Sainte-Marie possède également un magasin, une menuiserie, un atelier de charron et un atelier d'ajustage ; celui de Saint-Laurent est doté quant à lui d'une poudrière.

Saint-Laurent est le premier puits mis en service en **1840**, suivi du puits **Sainte-Marie** en **1843**, puis de celui de **Sainte-Clotilde** en **1849** ; le dernier, le puits **Sainte-Claire**, est foré en **1861**.



*Puits Saint-Laurent
Collection personnelle d'un
membre du CA*



Le puits Sainte-Clotilde, source Delcampe



Le puits Sainte-Claire, source Delcampe



Vestiges du bâtiment de la machine d'extraction au puits Sainte-Claire de la mine de Saint-Laurs (Deux-Sèvres)
Source : Service régional de l'inventaire de Poitou-Charentes/ A. Dagorn, 2003

« Nos yeux se font peu à peu au jour livide que les lampes promènent sur les roches noires et leurs étais de bois. Le puits est à deux compartiments : quand une benne vide descend d'un côté, une autre remonte pleine par le second compartiment. Au milieu de la descente [.], nous croisons la benne de retour, chargée de houille. Sous celle-ci est placée la tonne à clapet, remplie d'eau. Un cordon, placé dans un angle, correspond avec la cloche et permet de faire à volonté stationner, monter ou descendre la benne. La profondeur totale, à Sainte-Claire, est de 180 mètres [.]

« Nous parcourons une galerie. Toutes se ressemblent plus ou moins. Elles sont de section carrée, de deux mètres environ de large et de haut. Les côtés et les plafonds sont protégés par des boiseries de chêne ou de châtaignier, plus ou moins serrées suivant la nature de la houille et de la roche encaissante. Quand celle-ci est compacte, les poteaux latéraux sont supprimés, mais non ceux du plafond qui maintiennent la houille, très friable à Saint-Laurs.

« Tout au fond de chaque galerie sont deux ou trois mineurs, armés de la grole et du pic, sortes de pioches terminées, comme leur nom l'indique, en bec d'oiseau, et qui servent à l'attaque du charbon ou de la roche. Lorsque cette dernière est très résistante, on la désagrège à la mine. « La direction des galeries et aussi leur largeur sont déterminées par celles de la couche de houille exploitée. Les couches sont fortement redressées au puits Sainte-Claire, et en plusieurs points elles sont presque verticales. »

Source : **Mémorial des Deux-Sèvres** du 4 mai 1889. « Visite du puits Sainte-Claire à Saint-Laurs » par H. Gelin

Les conflits sociaux

À la fin du XIX^{ème} siècle, la commune compte déjà plus de 1 200 habitants et, parmi eux, quelques 180 mineurs. Ceux-ci exercent un travail pénible, dangereux et peu rémunéré. Au fond de la mine, l'ouvrier mineur gagne alors 3,30 francs par jour, le manoeuvre et le machiniste 2,40 francs. À la surface, les hommes et les enfants qui travaillent sur le « carreau » et qui trient le charbon en fonction de sa qualité, sont payés moins de 1,75 francs.

Le droit de grève n'est reconnu aux ouvriers qu'en 1864 et celui de fonder un syndicat en 1884. La Chambre syndicale des ouvriers mineurs de Saint-Laurs se constitue le 2 février 1896 et elle compte 157 membres. On voit donc qu'une très grande majorité des travailleurs adhère au syndicat. Son existence va rendre possible la première grève quelques jours plus tard. Les raisons ne manquent pas ! Les salaires ont baissé car la Société des Houillères cherche à faire des économies. Quand, en plus, en arrivant au travail le 4 février les hommes sont informés que 30 d'entre eux sont licenciés et 8 autres sont mis à la retraite, la grève est aussitôt déclarée !



Une grève à Saint-Laurs, source Delcampe

Le 7 février, les délégués grévistes adressent au juge de paix de Coulonges-sur-l'Autize la liste de leurs revendications parmi lesquelles aucun renvoi et des augmentations de salaire : 4,25 francs pour les mineurs, 3,50 pour les manoeuvres, 2,25 pour ceux qui travaillent à la surface et 1,75 pour les manoeuvres de moins de 18 ans. Ces demandes sont repoussées en bloc par la direction le 9 février. Très vite, le journal *Le Mémorial des Deux-Sèvres* rend compte des événements. Il relate les faits et se félicite de l'attitude posée des grévistes. Quelques jours après, devant un conflit qui risque de s'enliser, la direction accepte la médiation du député Disleau. Les mineurs offrent alors de ne travailler que 4 jours 1/2 au lieu de 5 pour éviter les renvois mais la société rejette la proposition.

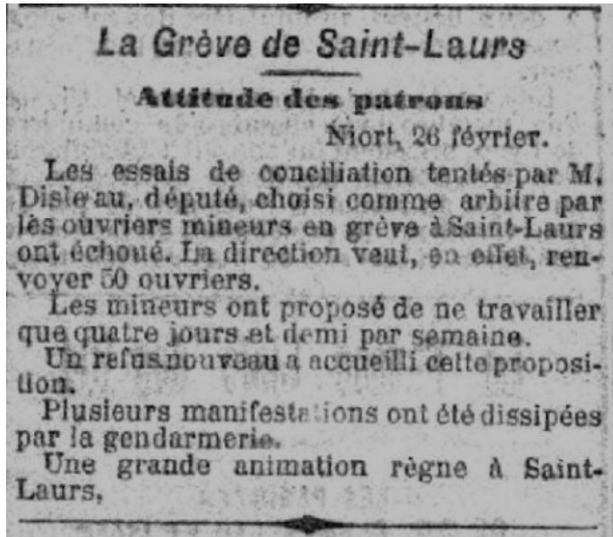
Pour permettre aux familles des grévistes de vivre, on fait appel à la solidarité des autres syndicats, une souscription est ouverte dans le *Bulletin de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France*.

Devant les licenciements devenus effectifs, plusieurs manifestations féminines s'organisent, drapeaux en tête,

mière détermination.
Les ouvriers ne cessent un seul instant d'être calmes.
Ils se réunissent chaque jour au lieu habituel de leurs réunions et là ils attendent patiemment le résultat des pourparlers engagés entre les délégués du Syndicat et l'administration minière.
Il ne reste plus sur les chantiers que les maîtres mineurs occupés actuellement à charger quelques tombereaux de charbon.
Nous souhaitons vivement, pour toute la population de Saint-Laurs, que la grève se termine promptement et cela de façon à ce que les intérêts ouvriers ne soient pas compromis.
Nous ne saurions trop recommander aussi à nos amis, ouvriers mineurs de Saint-Laurs, de garder pendant toute la grève, le calme dont ils ne se sont jamais départis.

Extrait du mémorial des Deux-Sèvres, source A.D.79

marchant vers les puits et les demeures des ingénieurs rendus seuls responsables. La presse nationale se fait l'écho des manifestations, notamment *La Justice*, le quotidien fondé par Georges Clemenceau.



Extrait du mémorial des Deux-Sèvres, source A.D.79

Plus d'un mois de grève pour un marché de dupe !

Si l'on donne l'assurance qu'il n'y aura pas de nouveau renvoi, avec quelques réserves cependant, les ouvriers licenciés ne sont pas repris. Quant à la mise en place de l'échelle mobile, c'est un première en France, elle va s'avérer difficile, voire impossible, à mettre en place. Avec un gisement peu productif et la concurrence des charbons anglais, les ouvriers ne seront pas gagnants. Cette première grève va être suivie de plusieurs autres. Des mouvements sociaux de moindre ampleur suivront dès 1898, puis en 1906, 1910 et 1914, avec des résultats divers.

La fermeture du dernier puits en 1916 obligera les mineurs à chercher du travail ailleurs, dans les mines voisines de Faymoreau en Vendée ou dans d'autres régions minières. Elle entraîne aussi la disparition de nombreux équipements : tous les chevalements sont détruits. Les galeries, bouchées, se sont remplies d'eau. Il reste toutefois des logements ouvriers, une salle des machines partiellement ruinée, des appuis de chevalement et des quais de chargement. Le dernier terril (monticule constitué des déchets d'extraction) connu, situé à Saint-Laurent, a servi de remblais et a lui aussi totalement disparu.

Pour en savoir plus

Archives départementales des Deux-Sèvres :

- 10 M 17 / 1 c ; rapport de juillet 1853 sur le commerce et l'industrie du canton de Coulonges-sur-l'Autize.
- 10 M 17 / 1 e ; rapport de 1873 sur le commerce et l'industrie du canton de Coulonges-sur-l'Autize.
- 11 M 19/5, travail des enfants, 1868-1884.
- S 451, mine de Saint-Laurs, 1838-1903.
- S 452 : redevances des mines de Saint-Laurs, 1843-1881.
- S 453 ; redevances de la mine de Saint-Laurs, 1882-1907.
- S 454, procès-verbaux de visite des mines de Saint-Laurs, 1844-1896.

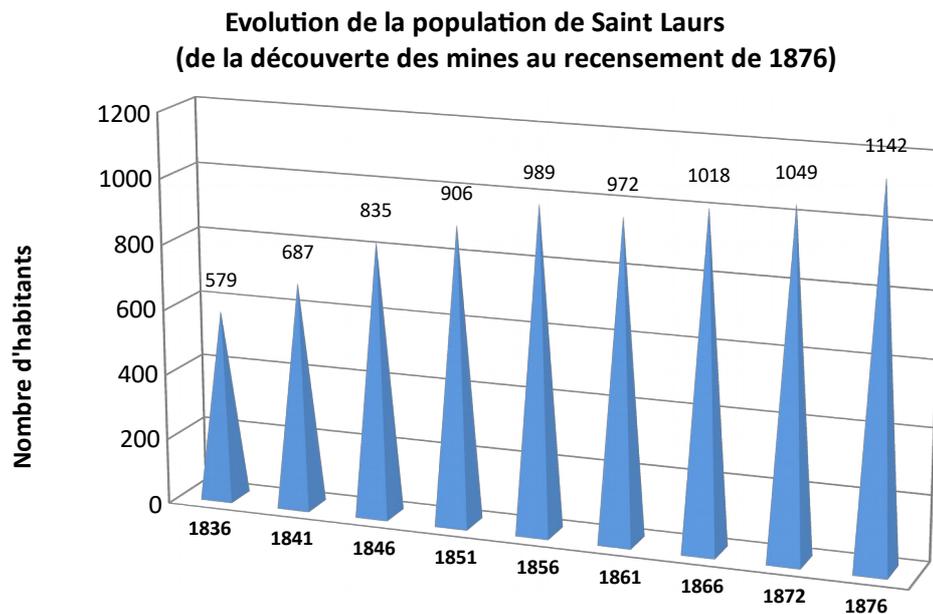
Bibliographie:

- Deux-Sèvres, l'esprit associatif ; une tradition plus que centenaire. Conseil Général des Deux-Sèvres. P. 39
- LOEZ, Alexandre. Les Deux-Sèvres : Monographie économique : agriculture - commerce industrie. - Niort : Imprimerie Saint-Denis, 1926. P. 24

Finalement, le 11 mars, la direction offre de régler les salaires en fonction du prix de vente des charbons. Cette proposition d'échelle mobile est acceptée par les ouvriers et donne lieu à une convention, signée le 14 mars, qui met fin à la grève. Cette convention maintient le salaire en vigueur avant la grève et octroie une augmentation au fur et à mesure que les cours du charbon augmenteront, la moitié de cette augmentation suivant une échelle mobile dont le minimum sera le cours actuel. Elle est signée par M. de Borde représentant l'administration des Houillères et les délégués syndicaux Louis Rétière, Auguste Suire, Célestin Lardy, Bellanger et François Boisselier.

La population de Saint-Laurs

Avec l'ouverture des différents puits, la population de Saint-Laurs évolue de manière considérable puisqu'elle a doublé entre 1836 et 1876.



Source des données : Wikipédia et recensements de population des années 1836, 1872 et 1876

Les familles de mineurs par village (à partir du recensement de 1872)

Les recensements de la population qui se sont achevés respectivement à Saint-Laurs, les 4 juin 1836 et 12 mai 1872 nous montrent une augmentation importante de la population de la commune et nous donnent une idée de l'origine de la population.

Nature	4 juin 1836	12 mai 1872	Variation en nombre	Variation en %
Garçons	188	269	81	43%
Hommes mariés	99	229	130	131%
Veufs	13	26	13	100%
Filles	155	239	84	54%
Femmes mariées	98	228	130	133%
Veuves	26	58	32	123%
TOTAL	579	1049	470	81%

L'observation par village, s'est limitée volontairement aux seules familles de mineurs, puisqu'elle a débuté pour satisfaire la demande d'un généalogiste amateur, dont quelques branches se sont égarées à Saint-Laurs et connaissent aujourd'hui des ramifications jusqu'en Argentine.

Le bourg²

6 – (12-13-14-15) – **RENAUDEAU Alexandre** – mineur âgé de 40 ans né à Saint-Hilaire-de-Voust (Vendée) demeurant avec sa femme Jeanne BROSSARD âgée de 41 ans, également née à Saint-Hilaire-de-Voust (Vendée) ainsi que leurs deux filles : Marie RENAUDEAU, 10 ans et Joséphine RENAUDEAU, 5 ans.

8 – (19-20-21-22-23) – **BOUTIN Louis** – mineur âgé de 54 ans né à Saint-Pompain (Deux-Sèvres) demeurant avec sa femme Marie COIRIER, 43 ans, née à Saint-Laurs ainsi que leurs trois enfants : Firmin 21 ans, Louis 5 ans et Marie 11 ans.

9 – (24-25) – **FERRET Jean** – mineur âgé de 50 ans né à Ardin (Deux-Sèvres) demeurant avec sa femme Marie MAROLLEAU, 48 ans également née à Ardin.

10 – (26-27-28-29) – **VINCENT Jacques** – mineur âgé de 43 ans, né à Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres) et sa femme Madeleine VINCENT âgée de 43 ans, née à Saint-Laurs ainsi que leurs deux fils : Alcide VINCENT, 8 ans et Louis VINCENT, 6 ans.

13 – (35-36-37-38) – **LARGEAUD Augustin** – mineur âgé de 46 ans, demeurant avec Marie BOUTIN sa femme âgée de 43 ans et leurs deux filles : Augustine 11 ans et Marie 8 ans, tous nés à Saint-Laurs.

14 – (39-40-41) – **BEBIEN René** – mineur âgé de 42 ans, demeurant avec Augustine POINTRE sa femme âgée de 36 ans et leur fils Auguste BEBIEN âgé de 5 ans, tous nés à Saint-Laurs.

22 – (62-63-64-65-66) - **LARDY Jacques** – mineur âgé de 41 ans, demeurant avec sa femme Jeanne RENOUX âgée de 38 ans, et leurs trois filles : Clotilde, 10 ans, Louise, 7 ans et une autre fille, tous nés à Saint-Laurs.

24 – (69-70-71-72-73) - **TEXIER Pierre** – mineur âgé de 30 ans demeurant avec Victoire RENOUX sa femme âgée de 28 ans et leurs trois enfants tous nés à Saint-Laurs : Émile, 6 ans, Marie 3 ans et Augustine un an.

26 – (75-76-77) – **BONNET Auguste** – mineur âgé de 27 ans, demeurant avec sa femme Françoise RENOUX, 24 ans et leur fille Céline âgée de 4 ans, tous nés à Saint-Laurs.

28 – (84-85-86) – **MEDARD Louis** – mineur âgé de 41 ans né à Niort, demeurant avec sa fille Marie MEDARD âgée de 14 ans et son fils Alcide MEDARD âgé de 8 ans, les deux nés à Saint-Laurs.

La Renière

5 – (13-14-15-16-17) – **MAINARD Simon** – mineur âgé de 32 ans né à Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres), demeurant avec sa femme Marie BONNEAUD, âgée de 30 ans, née à Saint-Laurs, Jules ARNEBEIL fils de la précédente, enfant naturel né à Niort âgé de 10 ans, Marie et Augustine MAINARD, leurs filles âgées de 8 et 5 ans, toutes deux nées à Niort.

6 – (18-19-20-21-22-23) - **LABRUYERE Baptiste** – mineur âgé de 35 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec sa femme Clémence LEBLANC, âgée de 30 ans, née à Chantonay (Vendée) avec leurs quatre enfants : Clémentine, 11 ans, Léontine, 9 ans, Ernest leurs fils âgé de 9 ans, Baptiste leur fils âgé de 7 ans, tous nés à Saint-Laurs.

7- (24-25-26-27-28) - **SUIRE Auguste** – mineur âgé de 37 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec sa femme LAHAY Louise, âgée de 39 ans, née à Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres), BOISSELIER Auguste, fils de la précédente, âgé de 13 ans, SUIRE Zélie, leur fille âgée de 5 ans et Fleurentine leur autre fille âgée de 2 ans, tous nés à Saint-Laurs.

La Coumaillère

² Le premier numéro indique le foyer dans le bourg ou les villages, les seconds numéros entre parenthèses indiquent le nombre de personnes composant le foyer.

3 – (6-10) - **GIRAUD Pierre** - **mineur** âgé de 27 ans demeurant avec sa femme Marie GALLARD âgée de 37 ans, tous deux nés à Saint-Laurs, leur fille Marie âgée de 2 ans née à Neuvy-Bouin, Pierre leur fils âgé de 3 mois, né à Saint-Laurs, et GIRAUD Pierre l'aïeul, âgé de 58 ans, né à Saint-Laurs.

4 –(11-12) -**FERRET Pierre** – **mineur** âgé de 58 ans avec sa femme LUCAS Marie également âgée de 58 ans, tous deux nés à Saint-Laurs.

11 –(32 -33 -34 -35 -) **GOUARANNET Michel** – **mineur** âgé de 54 ans demeurant avec sa femme Marie LEGALL âgée de 56 ans et leurs fils GOUARANNET Louis 27 ans et Jacques 23 ans ainsi que leur fille Perrine âgée de 25 ans, tous nés à Poullaouen (Finistère).

La Célinière

2 – (10-11-12-13-14) – **RICHET Pierre** – **mineur** âgé de 40 ans, demeurant avec sa femme Marie GUEDON âgée de 40 ans et leurs trois enfants : Baptiste âgé de 13 ans, Cyprien âgé de 10 ans et Mélina leur fille âgée de 5 ans, tous nés à Saint-Laurs.

4 – (15-16-17-18) – **DESPREZ Jean** – **mineur** âgé de 35 ans demeurant avec sa femme Rosalie RICHET âgée de 34 ans et leurs enfants jumeaux : Madeleine et Baptiste DESPREZ tous deux âgé de 6 ans et tous nés à Saint-Laurs.

La Colinière

1 – (1-2-3-4) – **MALLET François** – **mineur** âgé de 38 ans demeurant avec sa femme Clémence MAINARD âgée de 38 ans née à Saint-Maxire, leurs deux enfants : Eugène MALLET âgé de 6 ans ainsi qu'Alexandrine âgée de 3 ans, les deux nés à Saint-Laurs.

2 – (5-6-) – **BEBIEN Jean** – **mineur** âgé de 75 ans, né à Saint-Laurs, demeurant avec Marie CHABOT sa femme âgée de 71 ans née à la Chapelle-Thémer (Vendée).

3 – (7) **BEBIEN Jean** – **mineur** âgé de 35 ans.

La Geloterie

4 – (10-11) – **DESPREZ Baptiste**, **mineur** âgé de 30 ans demeurant avec sa femme Alexandrine RAGUENEAUD âgée de 25 ans, tous deux nés à Saint-Laurs

5 – (12-13-14-15-16) – **MORISSET Jean** – **mineur** âgé de 38 ans né à Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres) demeurant avec sa femme Justine VINCENT âgée de 34 ans, née à Saint-Laurs et leurs trois enfants nés à Saint-Laurs : Augustine, âgée de 11 ans, Auguste âgé de 8 ans, et Victor, âgé de 4 ans.

Faurs

3 – (3-4) **BAILLET Augustin** – **mineur** âgé de 28 ans né à Béceleuf, demeurant avec sa femme Marie BARBOTIN âgée de 27 ans née à Saint-Laurs et leurs deux fils nés à Saint-Laurs, Auguste 6 ans et Ernest 2 ans.

La Bruyère

5 – (11-12-13-14-15) – **POINTRE Pierre** – **mineur** âgé de 45 ans né à Saint-Laurs, demeurant avec sa fille Augustine POINTRE, 18 ans, née à Saint-Laurs, son fils Flavien âgé de 14 ans, GUERRY Pierre un Filiâtre, âgé de 16 ans, POINTRE Louise sa fille âgée de 5 ans, tous nés à Saint-Laurs.

9 – (23-24-25) **LUCAS François** – mineur âgé de 30 ans demeurant avec sa femme Clémentine SAUVAGET âgée de 25 ans née à Puy-Hardy et leur fils Victor, âgé d'un an ½ né à Saint-Laurs.

13 – (35-36-37-38-39) – **LUCAS Pierre** – mineur âgé de 33 ans demeurant avec Marie ERBAR sa femme âgée de 29 ans et leurs trois enfants : Marie âgée de 9 ans, Louis âgé de 7 ans et Clotilde âgée de 5 ans, tous nés à Saint-Laurs.

15 - (44-45-46-47) – **FERRET Louis** – mineur âgé de 28 ans demeurant avec sa femme Justine PEANT âgée de 25 ans et leurs deux enfants Marie âgée de 3 ans et Louis âgé de 2 ans, tous nés à Saint-Laurs.

16 – (48-49) – **GRILLAUD François** – mineur âgé de 54 ans né à Ardin demeurant avec Jeanne BOISSELIER sa femme âgée de 48 ans également née à Ardin.

17 – (50-51-52-53) – **BAILLET Pierre** - mineur âgé de 30 ans, né à Béceleuf demeurant avec sa femme GRILLAUD Louise âgée de 23 ans et leurs deux filles Louise âgée de 2 ans ½ et Fleurentine âgée de 8 mois toutes trois nées à Saint-Laurs.

21 -(64-65-66-67-68-69) –**PIGERNE François** – mineur âgé de 37 ans né à Ardin demeurant avec sa femme Victoire SAUVAGET âgée de 32 ans et leurs quatre enfants : Roze âgée de 11 ans, Pierre âgé de 7 ans, Fleurentine leur fille âgée de 3 ans et Anasthasie leur autre fille âgée de 8 mois toutes les cinq nées à Saint-Laurs.

25 – (83-84) – **BONNET Jean** – mineur âgé de 54 ans demeurant avec sa femme Rose POINTRE âgée de 56 ans, tous deux né à Saint-Laurs.

26 – (85-86-87) – **BONNET Ferdinand** – mineur âgé de 29 ans demeurant avec Hirma ROCHAIS sa femme âgée de 19 ans née à Chantonay (Vendée) et leur fille Clarisse BONNET âgée de 2 mois née à Saint-Laurs.

27 – (88-89-90-91-92-93) – **RICHARD Jacques** – mineur âgé de 56 ans né à Scillé demeurant avec sa femme Modeste RIPAUD âgée de 46 ans également née à Scillé, et leurs enfants Adeline âgée de 24 ans née à Scillé, Eugénie leur autre fille âgée de 22 ans née à Scillé, Victor leur fils âgé de 8 ans né à Saint-Laurs ainsi que Marie SICOT nourrisson âgé de 15 mois née à l'hospice de Niort.

29 – (96-97-98-99-100-101-102) – **POINTRE Jean** – mineur âgé de 48 ans demeurant avec Marie SAUVAGET sa femme 43 ans, Marie leur fille âgée de 22 ans, Estérine âgée de 17 ans, Augustine âgée de 13 ans, Louis âgé de 11 ans et Baptiste âgé de 7 ans, tous nés à Saint-Laurs.

33- (114-115-116-117) **BRUNET René** – mineur âgé de 32 ans né à Soulanges (Saône et Loire) demeurant avec sa femme Marie LARDY âgée de 26 ans née à Saint-Laurs, Ernest BRUNET leur fils âgé de 2 ans et Eugène leur autre fils âgé de 9 mois, tous les deux nés à Saint-Laurs.

La mine

1 – (1-2-3-4-5) **SCHMITT Amédée** – Directeur âgé de 44 ans né à Avallon (Saône-et-Loire) demeurant avec Thérèse MOREAU sa femme âgée de 33 ans également née à Avallon (Saône-et-Loire), leur fils Amédée âgé de 9 ans né à Saint-Laurs, Aurélie JALAUZET leur mère et belle-mère âgée de 68 ans née à Avallon, GOUARANNET Marie, leur domestique âgée de 18 ans née à Saint-Laurs.

2 – (6-7-8-9-10) – **BRIFFAUD Joseph** – Ingénieur âgé de 41 ans né à Alès (Gard) demeurant avec Joséphine HARTHMANN sa femme âgée de 34 ans, née à Poullaouen (Finistère) et leurs trois enfants : Marie BRIFFAUD âgée de 13 ans, Claire BRIFFAUD âgée de 11 ans et Joseph BRIFFAUD âgé de 4 ans, les trois nés à Saint-Laurs.

Saint-Laurent

1 – (1-2) – **RENOUX Armand** – chef mineur âgé de 58 ans né à Chaudfond (Maine-et-Loire) demeurant avec Marie RENOUX sa fille de 18 ans également née à Chaudfond.

Sainte-Marie

3 – (8-9) – **PERBOS Henri** – **maître mineur** – âgé de 30 ans né à Veneton (Ardenne) demeurant avec sa femme Marie DENIS âgée de 21 ans née à Nantes (Loire-Inférieure).

5 – (15-16-17-18-19) – **CHAPEAU Pierre** – **chef d'équipe**, âgé de 44 ans né à Angers (Maine-et-Loire) demeurant avec sa femme Julie BOUILLET âgée de 26 ans née à Béceleuf et leurs enfants Perrette CHAPEAU âgée de 13 ans, Pierre CHAPEAU âgé de 7 ans ainsi que Perrine LAINE belle-mère et grand-mère âgée de 70 ans, les trois nés à Angers.

Sainte-Clotilde

1 – (1-2-3-4-5-6-7-8) – **MITTARD François** – **chef mineur** âgé de 55 ans né à Marillet (Vendée) demeurant avec Victorine COTTREAU sa femme âgée de 48 ans née à Chantonay (Vendée) et leurs six enfants : Baptiste 20 ans et Marcellin âgé de 16 ans, les deux nés à Chantonay, François 7 ans, Amanda, 13 ans, Eloïse âgée de 11 ans et Thérèse MITTARD âgée de 10 ans toutes les trois nées à Saint-Laurs.

Sainte-Claire

1 – (1-2-3) – **GUITTON Louis** – **chef mineur** âgé de 46 ans, né à Doué (Maine- et-Loire) demeurant avec Joséphine JAUNEREAU sa femme âgée de 52 ans née à Faymoreau (Vendée) ainsi qu'avec leur fille Augustine GUITTON âgée de 23 ans, née à Saint-Laurs.

Bigrolle

10 – (31-32-33-34-35) – **LEGUIADER Louis** – **mineur** âgé de 48 ans, né à Saumur demeurant avec Marie COLLEE sa femme âgée de 41 ans née à Saumur et leurs trois enfants tous nés à Saumur : Louis LEGUIADER, 13 ans, Marie LEGUIADER, 10 ans, autre Marie LEGUIADER, 3 ans.

11 – (36-37) – **RUHAUD François** – **mineur** âgé de 35 ans, né à Arthenay (Maine-et-Loire) demeurant avec Caroline GRILLAUD sa femme âgée de 40 ans également née à Arthenay.

12 – (38-39) – **RUHAUD Louis** – **mineur** de 74 ans né à Arthenay (Maine-et-Loire) demeurant avec Pierrette METAYER sa femme âgée de 62 ans également née à Arthenay.

13 – (40-41) – **LEHANN Charles** – **mineur** de 31 ans né à Arthenay demeurant avec sa femme Marie RUHAUT âgée de 27 ans, aussi née à Arthenay.

14 – (42-43-44) – **MORISSET Auguste** – **mineur** âgé de 30 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec sa femme Constance MITTARD âgée de 21 ans également née à Saint-Laurs et leur fils Auguste MORISSET né à Saint-Laurs, âgé de 3 mois.

16 – (47-48-49-50) – **ROUAUD Louis** – **mineur** de 47 ans demeurant avec Thérèse LUCAS sa femme âgée de 48 ans et leurs deux fils : Louis ROUAUD 20 ans et Auguste ROUAUD, 13 ans, tous nés à Saint-Laurs.

17 – (51-52-53-54) – **LEFEUVRE Jean** – **mineur** âgé de 32 ans né à Faymoreau (Vendée) demeurant avec Augustine CHAUMETON sa femme âgée de 28 ans également née à Faymoreau et leurs deux enfants: Jean LEFEUVRE, 5 ans né à Faymoreau et Julie LEFEUVRE, 2 ans, née à Saint-Laurs.

Mantes

4 – (16-17-18-19-20) – **BOYER Louis** – **mineur** de 37 ans, demeurant avec Louise HOZANNEAU sa

femme âgée de 48 ans et leurs trois enfants : Louis, 10 ans, Auguste et Agathe, 7 ans, tous nés à Saint-Laurs.

Les Landes

3 – (11-12-13-14-15-16) – **SOUCHARD Louis, mineur** de 30 ans né à la Chapelle-Thémer demeurant avec Rose MORISSET sa femme âgée de 33 ans née à Saint-Laurs et leurs quatre enfants tous nés à Saint-Laurs : Auguste, 9 ans, Armand, 8 ans, Louis, 5 ans, et Amandine, 3 ans.

4 – (17-18-19) – **JANET Henri – mineur** âgé de 40 ans, né à Chantonay (Vendée) demeurant avec Joséphine MELIER sa femme âgée de 39 ans, également née à Chantonay et avec leur fils Octave aussi né à Chantonay, âgé de 3 ans.

5 – (20-21-22-23-24-25-26) – **GAILLARD Louis – mineur** âgé de 43 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec Justine FLEURISSON sa femme âgée de 37 ans, née à Faymoreau, leurs quatre enfants nés à Saint-Laurs : Louis, 10 ans, Auguste, 8 ans, Ernest, 6 ans, Eugénie, 11 ans, ainsi que leur mère et grand-mère Louise SUAUD âgée de 66 ans, née au Busseau.

9 – (37-38-39-40-41-42-43-44-45) – **JACQ FELIX Alexandre – mineur** âgé de 42 ans né à Foussais (Vendée) demeurant avec Louise BONNEAUD sa femme âgée de 37 ans, née à Saint-Laurs et avec leurs 6 enfants nés à Saint-Laurs : Marcellin, 18 ans, Joséphine, 17 ans, Alice, 14 ans, Anoré, 10 ans, François, 7 ans, Louise, 5 ans, ainsi que leur nièce Marie BONNEAU, 2 ans, née à l'hospice.

10 – (46-47-48-49-50-51) – **POTIRON François – mineur** de 41 ans né au Beugnion (79) demeurant avec Fleurantine CHAUVET sa femme âgée de 38 ans née à Faymoreau et avec leur quatre enfants nés à Saint-Laurs : Marie 12 ans, Joséphine, 9 ans, Auguste, 7 ans et Louis, 1 an ½.

La Rampière

3 – (11-12-13-14-15) – **MATHE Augustin – mineur** âgé de 36 ans demeurant avec Louise NEAU sa femme âgée de 32 ans et leurs trois enfants : Louise, 8 ans, Auguste, 7 ans et Amédée, 5 ans, tous nés à Saint-Laurs.

6 – (21-22-23) – **GEAUFREINEAU Jean – mineur** âgé de 49 ans, demeurant avec Catherine GUILLOU sa femme âgée de 52 ans et leur fils François GEAUFREINEAU, 15 ans, tous nés à Chantonay (Vendée).

11 – (39-40-41-42-43) – **RETIERE André – mineur** âgé de 31 ans né à LA PREE (Maine-et-Loire) demeurant avec Laurentine VIVIER sa femme âgée de 20 ans née à Saint-Laurs, leur fille Louise, 3 ans, également née à Saint-Laurs et Rose TEXIER, leur mère et belle-mère âgée de 49 ans, née à la Chapelle-Thémer (Vendée) et Louis VIVIER un fils de Laurentine, 23 ans, né à Saint-Laurs.

13 – (50-51) – **IGNET Jean – mineur** de 27 ans, né à Chantonay (Vendée) demeurant avec Anasthasie LA BRUYERE sa femme âgée de 22 ans, née à Saint-Laurs.

15 – (53-54-55-56) – **GAUDELAIN Augustin - mineur** de 26 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec Anne BRIDONNEAU sa femme âgée de 37 ans, née à Ardin, leur fille Léontine, 2 ans, née à Saint-Laurs et Jean GAUDELAIN, leur père et beau-père âgé de 57 ans aussi né à Saint-Laurs.

16 – (57-58-59-60-61-62-63) – **GUILLEMOT Jean – mineur** âgé de 46 ans, né à Guingamp (Côtes-du-Nord) demeurant avec Marie ROCHAIS 38 ans également née à Guingamp et leurs cinq enfants tous nés à Guingamp : Arthur, 16 ans, André, 15 ans, Mathilde, 8 ans, Clotilde, 6 ans, et Henriette, 4 ans.

18 – (68-69-70) – **PIPET François – mineur** de 32 ans, né à Faymoreau (Vendée) demeurant avec Mélanie GALLAIS sa femme âgée de 24 ans, née à Faymoreau et leur mère et belle-mère Rose BAUNE âgée de 65 ans, née à Saint-Laurs.

23 – (83-84-85-86-87-88) – **RETIERE Jean – mineur** âgé de 36 ans, né à LA PREE (Maine-et-Loire) demeurant avec Joséphine LAINE sa femme âgée de 37 ans également née à La Prée, Jean leur fils de 12 ans, né à La Prée ainsi que leurs trois autres enfants, tous nés à Saint-Laurs : Louis, 4 ans,

Joséphine, 9 ans et Caroline, 7 ans.

24 – (89-90-91) – **FLEURY Joseph** – mineur de 28 ans né à Saint-Laurs, demeurant avec Angélique AUBINEAU sa femme âgée de 23 ans aussi née à Saint-Laurs et leur fils Ernest, 1 an, né à Angers.

25 – (92-93-94-95-96) – **LHONDEL Jean** – mineur de 41 ans, né à Angers (Maine-et-Loire) demeurant avec Henriette AROUET sa femme âgée de 42 ans, également née à Angers, leurs deux premiers enfants nés à Angers, Henriette, 12 ans et Jean, 8 ans, leur troisième enfant François âgé de 3 mois, étant né à Saint-Laurs.

27 – (100-101-102-103-104-105) – **BERNARD Mathurin** – mineur de 43 ans demeurant avec Marie LAINE sa femme âgée de 40 ans, leurs deux enfants Marie, 13 ans, Mathurin, 12 ans, Victoire MARTIN, leur mère et belle-mère âgée de 85 ans et Mathurin LAINE, pensionnaire de 28 ans, tous nés à Saint-Laurs.

30 – (111) – **CLAPEAU Paul** – mineur de 35 ans, né à la Chapelle-Thémer (Vendée)

32 – (113-114-115) – **BOUTITEAU Augustin** – mineur de 29 ans, demeurant avec Marie MATHE sa femme âgée de 22 ans, et leur fille de 5 ans, Marie, tous nés à Saint-Laurs.

33 – (116-117) – **MELIER Pierre** – mineur âgé de 50 ans, né à Vouvant (Vendée) demeurant avec Victoire BARBOT sa femme âgée de 46 ans également née à Vouvant.

35 – (123-124-125-126) – **LARDY Pierre** - mineur de 43 ans, né à Saint-Laurs demeurant avec ses filles Laurentine, 4 ans et Clotilde, 1 an, nées à Saint-Laurs et avec la servante Marie AUBRIT, âgée de 31 ans, née à Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres).

37 – (132-133-134) – **LAINÉ Pierre** – mineur de 39 ans, né à la Chapelle-Thémer (Vendée) demeurant avec Baptiste son fils de 4 ans, né à Saint-Laurs et Marie PICAURON leur mère et grand-mère de 71 ans, née à la Chapelle-Thémer (Vendée).

40 – (139-140-141-142-143) – **CHARTIER Jacques**, mineur de 47 ans né à Faymoreau (Vendée), demeurant avec Catherine MATHE sa femme de 57 ans, née à Saint-Laurs et leurs trois enfants tous nés à Faymoreau : Pierre, 18 ans, Henriette, 10 ans et Aimé, 9 ans.

41 – (144-145-146-147) – **BONNEAUD Pierre**, mineur de 44 ans demeurant avec Victoire PIPET sa femme âgée de 30 ans et leurs deux filles : Victorine, 8 ans et Clémence, 3 ans, tous nés à Saint-Laurs.

47 – (162-163) – **PINOCHET Louis**, mineur de 62 ans, demeurant avec Marie BOUTIN sa femme, tous deux nés à Saint-Laurs.

48 – (164-165-166-167) – **THOMAS Louis**, mineur de 30 ans, demeurant avec Madeleine BRAULT sa femme de 30 ans et leurs deux enfants : Louis, 5 ans et Clémentine, 4 ans tous nés à la Chapelle-Thémer (Vendée).

55 – (183) – **SIQUER François** – mineur de 59 ans né à Nantes (Loire-Inférieure).

57 – (188-189-190-191-192) – **LARDY Célestin** – mineur de 33 ans demeurant avec Madeleine COURTIN sa femme âgée de 30 ans et leurs trois enfants : Firmin, 5 ans, Célestin, 2 ans et Marie, 1 mois, tous nés à Saint-Laurs.

58 – (193) – **COURTIN Pierre**, mineur de 63 ans né à Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres).

59 – (194-195-196) – **PETIT Louis**, mineur de 27 ans, né à La Tardière (Vendée) demeurant avec Louise CHOUCQ sa femme âgée de 21 ans, née à Saint-Laurs et leur fils Jules, 1 an ½, aussi né à Saint-Laurs.

60 – (197-198-199) – **COIRIER Jean**, mineur de 40 ans demeurant avec Madeleine MANGOU sa femme, âgée de 37 ans, et Jean RIOUX leur neveu âgé de 13 ans, tous nés à Saint-Laurs.

63 – (202-203-204-205-206) – **RIOUX François** – mineur de 44 ans, né à Soulanges (Marne) demeurant avec Victorine PIGEAUD sa femme âgée de 35 ans, née à Faymoreau (Vendée) et leurs deux fils nés à Saint-Laurs, Edouard, 6 ans, et Eugène, 1 mois.

67 - (212-213) – **BONNEAUD Jean**, mineur de 32 ans, demeurant avec Marie RENOUX sa femme, âgée de 28 ans, les deux nés à Saint-Laurs.

71 – (230-231-232) – **MANGOU Jacques** – mineur de 34 ans, né à Saint-Laurs, demeurant avec Germaine CHAMEREAU sa femme âgée de 31 ans, née à la Chapelle-Thémer (Vendée) et leur fils Auguste, 6 ans, né à Saint-Laurs.

74 – (241-242-243) – **GUIGNOLET Maurice** – mineur âgé de 58 ans, demeurant avec Marie BAUDEHAN sa femme, âgée de 53 ans et leur fille Anne, 18 ans, tous nés à Chantonnay (Vendée).

80 – (261-262-263-264) – **BESSON Louis** – mineur de 36 ans, né à Angers (Maine-et-Loire), demeurant avec Mélanie LAURIOUX sa femme âgée de 24 ans, née à Saint-Laurs et leur fille Marie, 3 ans, née à Saint-Laurs et encore Marie BOUNION leur mère et belle-mère âgée de 74 ans, née à Angers.

81 – (265-266-267-268) – **LAURIOUX Jean** – mineur de 50 ans né à Pissotte (Vendée), demeurant avec Louise ROCHAIS sa femme, âgée de 50 ans, née à Fenioux (Deux-Sèvres). Le couple hébergeant deux pensionnaires : Jean CHOUC, 40 ans, né à Saint-Laurs et Maurice BARON, 29 ans, également né à Saint-Laurs.

82 – (269-270-271-272) – **JEANDET Pierre** – mineur de 34 ans, né à la Chapelle-Thémer (Vendée), demeurant avec Augustine CHAMEREAU sa femme, âgée de 24 ans, également née à la Chapelle-Thémer et leurs deux enfants Désiré, 4 ans né à la Chapelle-Thémer et Marie, 2 mois, née à Saint-Laurs.

85 – (276-277) – **MATHE Pierre** – mineur de 35 ans né à Saint-Laurs demeurant avec son fils Léon, 10 ans, aussi né à Saint-Laurs.

86 – (278-279-280-281-282-283-284) – **RAGUENEAUD Louis** – mineur de 37 ans né à Saint-Laurs demeurant avec Claudine CHALIAT sa femme âgée de 37 ans, née à Saint-Étienne (Loire), et leurs cinq enfants : Agathe RAGUENEAUD, 12 ans, née à Saint-Étienne et les quatre suivants tous nés à Saint-Laurs : Marie, 7 ans, Louis, 10 ans, Auguste, 5 ans, Louis, 2 ans.

87 – (285-286-287-288) – **ROUSSEAU Pascal** – mineur de 34 ans, né à Saint-Laurs, demeurant avec Marie CHAMEREAU sa femme âgée de 33 ans, née à la Chapelle-Thémer, leur fils Ernest, 7 mois, né à Saint-Laurs et Marianne CHAMEREAU leur mère et belle-mère, âgée de 67 ans, née à la Chapelle-Thémer.

96 – (312-313-314-315-316) – **GACHIGNARD Louis** – mineur de 45 ans, né à Faymoreau (Vendée), demeurant avec Julie MORISSET sa femme âgée de 39 ans et leurs deux enfants : Angèle, 16 ans et Auguste, 11 ans, ainsi qu'avec leur nièce Julie MORISSET, 11 ans, tous nés à Faymoreau (Vendée).

99 – (325-326-327-328-329-330) – **MATHE Guy** – mineur de 47 ans né à Saint-Laurs demeurant avec Virginie LOGEAY sa femme âgée de 40 ans, née à Ardin et leurs quatre enfants nés à Saint-Laurs : Joséphine, 13 ans, Virginie, 14 ans, Auguste, 7 ans et Baptiste, 4 ans.

102 – (337-338-339-340-341) – **MORISSET Pierre** – mineur de 42 ans né à Saint-Laurs, demeurant avec Louise DIEUMEGARD, sa femme, âgée de 30 ans, née Faye-sur-Ardin, et leurs trois enfants nés à Saint-Laurs, Louise, 10 ans, Georges, 8 ans et Constance, 5 ans.

104 – (344-345-346-347-348-349-350) – **AUBRIT Louis**, mineur de 46 ans, demeurant avec Reine MALLET sa femme, âgée de 43 ans, et leurs cinq enfants: Joséphine, 22 ans, Reine, 21 ans, Victoire, 16 ans, Louis, 13 ans, René, 10 ans, tous nés à Saint-Laurs.

En 1855, 200 employés travaillent dans les mines. En 1873, le personnel se compose de 185 hommes et 19 enfants.

L'hospice de Niort et les mines de Saint-Laurs

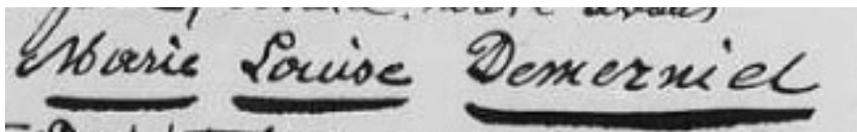
L'hospice de Niort s'approvisionnait en houille aux mines de Saint-Laurs. Est-ce pour cette raison que nous trouvons en 1872 autant de personnes et de nourrissons nés, mariés, confiés ou placés par l'hospice dans les familles de Saint-Laurs ?

Nous avons recensé 4 adultes :

MEDARD Louis, mineur âgé de 41 ans, né à l'hospice de Niort

LANDINEAU Marie, âgée de 38 ans, épouse de Pierre PRUNIER, journalier, est née à l'hospice de Niort.

DIRNET Marie, 28 ans, épouse de Louis MANGOU, forgeron est née à l'hospice de Niort. Nous avons retrouvé Marie DIRNET, d'abord sur la table alphabétique de 1843 où le nom est conforme à celui qu'elle a porté. Mais en consultant l'acte de naissance³, nous constatons que l'enfant exposée à la boîte de l'hospice de Niort porte en réalité les prénoms de « Marie-Louise » pour respecter le billet déposé sur l'estomac de l'enfant, mais pourquoi lui donne-t-on le nom de DIRNET, alors que dans l'acte figure clairement celui de DEMERNIET ?



RENOUX Paul, 35 ans, né à l'hospice de Niort, vit en tant que domestique dans la famille de Jean BONNEAUD, bordier.

ainsi que 9 nourrissons et enfants :

JOSEPH Joseph, nourrisson de 7 mois né à l'hospice de Niort. Nous avons retrouvé sa naissance à Niort le 11 octobre 1864⁴. La sage-femme déclare : « *J'ai accouché une femme qui refuse de dire son âge, son nom et son domicile* ». Ce nourrisson est confié aux bons soins de Marie TEXIER, chef de ménage et marchande demeurant dans le bourg de Saint-Laurs.

CAMILLE Camille, nourrisson de 5 mois, né à l'hospice de Niort.

ÉMILIE Émilienne, nourrisson de 9 mois, née à l'hospice de Niort, confiée à la famille de Pierre BERTRAND, journalier et de Madeleine PINOCHET. La famille vit au village de Bigrolle.

ELEONORE Eléonore, nourrisson de 14 mois, né à l'hospice, confiée à la famille de Pierre ARNAUD, journalier et de Marie EMERIT son épouse. La famille vit au village de la Rampière.

LALU Julie, Clémentine, nourrisson de 3 mois, née à l'hospice de Niort, confiée à Rose BABIN, journalière laquelle a encore à sa charge, un fils de 13 ans et sa petite fille. La famille est installée au village de la Bruyère. Nous avons retrouvé la naissance de Julie Clémentine le 3 janvier 1872 à Niort⁵. Elle est fille naturelle de LALU Eléonore âgée de 20 ans, née à Saint-Maixent.

SICOT Marie Honorine, nourrisson de 15 mois, née à l'hospice de Niort, confiée à la famille de Jacques RICHARD, mineur et de Modeste RIPAUD lesquels ont trois enfants. La famille vit au village de la Bruyère. Nous avons retrouvé la naissance de Marie Honorine à Niort le 5 février 1871⁶. Elle est fille naturelle de Marie SICOT âgée de 28 ans, née à Saint-Maixent.

CHAMBAIN Omer, nourrisson de 14 mois, né à l'hospice de Niort, confié à la famille VIVIER Célestin bordier et de sa femme Prudence PORTE lesquels ont encore deux enfants à charge. La famille vit au village de Grande-Fontaine.

MOUSSEAU Charles, nourrisson de 20 mois, né à l'hospice de Niort, est confié à Rose SUIRE,

³Acte 226 – vue 61/140

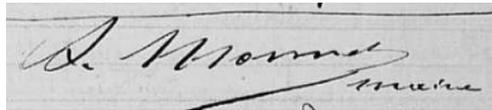
⁴Acte 388 – Vue 79/108

⁵Vue 3/108

⁶Acte 56 – Vue 12/88

journalière laquelle vit avec Ernest SAUVAGET, son fils de 22 ans. La famille vit au village de la Rampière.

BONNEAU Marie, âgée de 2 ans, née à Saint-Laurs, placée par l'hospice chez son oncle JACQ FELIX Alexandre mineur à Saint-Laurs. Nous avons retrouvé sa naissance le 18 août 1869 à l'hospice de Niort⁷: « Le dix huit août mil huit cent soixante neuf à trois heures du soir, devant nous, Alfred Monnet, Maire de Niort, Chevalier de la légion d'honneur, officier de l'État civil a comparu Rose Marie Louise BONNEAU, âgée de vingt-quatre ans, née à Saint-Laurs (Deux-Sèvres), y domiciliée, non mariée, laquelle se reconnaît mère d'un enfant du sexe féminin, enregistré le dix de ce mois en cette Mairie, sous les prénoms de Marie Julienne, Marthe. Lesdites déclarations et reconnaissance d'enfant faites devant Jean COUSINEAU, employé à l'hospice de Niort, âgé de quarante ans. Lecture faite, la comparante et les témoins ont déclaré ne savoir signer et nous avons signé seul.



Nous n'avons pas retrouvé toutes les naissances de ces personnes. Mais derrière chacune d'elle, on devine aisément les drames et déchirements qui ont pu se nouer dans nos campagnes poitevines. C'est le cas entre autre pour MARIE Virginie, la seconde épouse de Michel PHILIPPEAU mineur à Saint-Laurs (79), dont nous avons retrouvé la naissance à l'hospice de Niort le 9 janvier 1822.

Acte de Naissance de Virginie MARIE, épouse du mineur Michel PHILIPPEAU.

« Aujourd'hui neuvième jour du mois de janvier mil huit cent vingt deux, à neuf heures du matin, par devant nous, Jean Marie Joseph Lambert, second adjoint du maire de cette ville et son délégué spécial pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil, est comparu le sieur Charles Marcellin Cuvillier Chateaudière, administrateur à l'hospice de cette ville, âgé de quarante trois ans, lequel a déclaré que hier à dix heures et demie du soir il avait trouvé exposé à la boîte dudit hospice un enfant tel qu'il nous le présente, ayant la tête couverte d'un béguin garni de dentelle, d'un bonnet de coton rayé bleu et rouge, sur le col un mouchoir de toile ayant une raye rouge et le corps emmaillotté dans une brassière de coton bleu, trois langes d'étoffe noirs, un drapeau et une chemise après avoir visité ledit enfant, nous avons reconnu qu'il était du sexe féminin, paraissant nouveau né et sans marque à la peau, de suite nous l'avons inscrit sous les noms de Marie Virginie et remis en mains dudit administrateur pour être remporté à l'hospice.

De tout ce avons rédigé procès verbal en présence de François Jaguenet, tailleur à l'hospice, âgé de cinquante cinq ans et de Louis Paul Averaud, manouvrier au même hospice âgé de trente deux ans, lesquels ont déclaré ne savoir signer le présent procès verbal que l'administrateur a signé après lecture faite. »



Ci-dessus : Marie Virginie nouvellement arrivée sous les pinceaux agiles de Marie Maupetit. Aquarelle réalisée à partir de la description figurant sur son acte de naissance à Niort.

⁷Acte 266 – 44/79

Les Philippeau (Phelippeau), une famille de mineurs de Saint-Laurs que nous retrouvons à Chilécita en Argentine, après avoir transité par les mines de l'Allier, puis de la Lorraine.

Chronique familiale de Pierre PHILIPPEAU, l'ancêtre de Michel, mineur à Saint-Laurs

L'histoire de Pierre et de ses descendants a été établie sur 6 générations
(Méthode d'Aboville)

GÉNÉRATION 1

Sosa : 24 - Pierre PHILIPPEAU voit le jour à une date inconnue. Il s'unit avec Marie JOLIVEAU. Ce couple aura trois enfants :

- Julienne née en 1770.
- Martin Mathurin né en 1777.
- Pierre né en 1779.

GÉNÉRATION 2

1 - Julienne PHILIPPEAU est née le lundi 22 janvier 1770 à Belligné (44370) – "Logerie". Elle est la fille légitime de Pierre PHILIPPEAU et de Marie JOLIVEAU. Sont présents Julienne RICHARD (marraine) et Jean JALLET (parrain).

2 - Sosa : 12 - Martin Mathurin PHILIPPEAU voit le jour en 1777. Il est le fils légitime de Pierre PHILIPPEAU et de Marie JOLIVEAU. À sa naissance, il a une sœur Julienne (née en 1770). Martin sera laboureur tisserand. Il s'unit avec Perrine VOISINE (1770-1858), la fille légitime de Mathurin VOISINE et de Perrine RABOIN. Ce couple aura trois enfants :

- Le 23 septembre 1801 naît son fils Mathurin. Martin est âgé de 24 ans.
- Le 11 juillet 1802 naît son fils Martin. Martin est âgé de 25 ans.
- Le 17 mars 1806 naît son fils Michel. Martin est âgé de 29 ans.
- Martin M. PHILIPPEAU est décédé le mardi 9 août 1825, à l'âge de 48 ans, à Maumusson (44540).

3 - Pierre PHILIPPEAU voit le jour en 1779. Il est le fils légitime de Pierre PHILIPPEAU et de Marie JOLIVEAU. À sa naissance, il a pour frère et sœur Julienne (née en 1770) et Martin Mathurin (né en 1777).

Note : Il avait 46 ans au décès de son frère Martin le 10 août 1825 à Maumusson (44).

GÉNÉRATION 3

2.1 - Mathurin PHILIPPEAU voit le jour le 1 vendémiaire an X à Belligné (44370). Il est le fils légitime de Martin Mathurin PHILIPPEAU, laboureur tisserand, âgé de 24 ans et de Perrine VOISINE, âgée de 31 ans. Mathurin sera laboureur. Son père Martin meurt le 9 août 1825, Mathurin est âgé de 23 ans. Il s'unit avec Julienne BAIRIER, domestique, la fille de parents non connus. Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple. Ils se marient le dimanche 23 juillet 1826 à Maumusson (44540). Sa mère Perrine meurt le 3 avril 1858, Mathurin est âgé de 56 ans.

Note : Mathurin est témoin au mariage de son frère Martin à Maumusson (44) le 11 novembre 1828.

2.2 - Martin PHILIPPEAU voit le jour le 22 messidor an X à Belligné (44370). Il est le fils légitime de Martin Mathurin PHILIPPEAU, laboureur tisserand, âgé de 25 ans et de Perrine VOISINE, âgée de 32 ans. À sa naissance, il a un frère Mathurin (né en an X). Martin sera tisserand. Son père Martin meurt le 9 août 1825, Martin est âgé de 23 ans. Il s'unit avec Renée PLOQUIN (an XII-), la fille de parents non connus. Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple. Ils se marient le mardi 11 novembre 1828 à Maumusson (44540). Sa mère Perrine meurt le 3 avril 1858, Martin est âgé de 55 ans.

2.3 - Sosa : 6 - Michel PHILIPPEAU voit le jour le lundi 17 mars 1806 à Belligné (44370) - vue 10/22. Il est le fils légitime de Martin Mathurin PHILIPPEAU, laboureur tisserand, âgé de 29 ans et de Perrine VOISINE, âgée de 36 ans. À sa naissance, il a plusieurs frères, Mathurin (né en l'an X), Martin (né aussi en l'an X). Michel sera mineur. Son père Martin meurt le 9 août 1825, Michel est âgé de 19 ans. Il s'unit avec Françoise FRESIER (1807-1846), sans profession, la fille naturelle de parents non connus. Ce couple aura sept enfants :

- Magdeleine Clarisse née en 1843.
- Louise Angélique née en 1846.
- Pierre né à une date inconnue.
- Jean né à une date inconnue.
- Françoise née à une date inconnue.
- Michel né à une date inconnue.
- Marie née à une date inconnue.

Ils se marient en 1827. Le 13 octobre 1843 naît sa fille Magdeleine. Michel est âgé de 37 ans. Le 17 janvier 1846 naît sa fille Louise. Michel est âgé de 39 ans. Le 23 janvier 1846 (à 1 heure du matin) son épouse Françoise meurt, Michel est âgé de 39 ans. Il s'unit avec Virginie MARIE (1822-1847), sans profession, enfant abandonnée. Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Note : Perrine VOISINE, veuve, n'est pas présente au deuxième mariage de son fils, mais elle a donné son consentement au mariage le 30 août 1846 au notaire de Maumusson (44).

Ils se marient le samedi 5 septembre 1846 à Saint-Laurs (79160) - vue 52/147. Sont présents Jacques BAUDREUX (témoin), 41 ans, ami de l'époux, Pierre MOINARD (témoin), 33 ans, frère adoptif de l'épouse, domestique à Xaintray (79), Louis BIROCHEAU (témoin), ami de l'époux demeurant à la Chapelle-Thireuil (79) et Pierre SICOT (témoin), 47 ans, instituteur à Saint-Laurs. (79). Le 3 mars 1847, son épouse Virginie meurt, Michel est âgé de 40 ans. Sa mère Perrine meurt le 3 avril 1858, Michel est âgé de 52 ans.

GÉNÉRATION 4

2.3.1a - Magdeleine Clarisse PHILIPPEAU est née le vendredi 13 octobre 1843 à Saint-Laurs (79160) - La Rénière - vue 41/215. Elle est la fille légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur, âgé de 37 ans et de Françoise FRESIER, sans profession, âgée de 36 ans. Sa mère Françoise meurt le 23 janvier 1846 (à 1 heure du matin), Magdeleine est âgée de 2 ans. Le 25 février 1863 naît son fils Jacques. Magdeleine est âgée de 19 ans. Le 22 octobre 1868 naît son fils François. Magdeleine est âgée de 25 ans. Elle aura deux enfants dont le père n'est pas connu.

2.3.2a - Louise Angélique PHILIPPEAU est née le samedi 22 janvier 1846 à Saint-Laurs (79160) - La Rénière. Elle est la fille légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur, âgé de 39 ans et de Françoise FRESIER, sans profession, âgée de 39 ans. À sa naissance, elle a une sœur Magdeleine Clarisse (née en 1843). Sont présents Pierre SICOT (témoin), 47 ans, instituteur et Jacques RAGNAUD (témoin), 39 ans, mineur demeurant à la Rénière. Sa mère Françoise meurt le 23 janvier 1846 (à 1 heure du matin), Louise est âgée de 5 jours.

Note : Naissance à 7 heures du soir.

2.3.3a - Pierre PHILIPPEAU voit le jour à une date inconnue. Il est le fils légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur et de Françoise FRESIER, sans profession.

2.3.4a - Jean PHILIPPEAU voit le jour à une date inconnue. Il est le fils légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur et de Françoise FRESIER, sans profession.

2.3.5a - Françoise PHILIPPEAU est née à une date inconnue. Elle est la fille légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur et de Françoise FRESIER, sans profession.

2.3.6a - Michel PHILIPPEAU voit le jour à une date inconnue. Il est le fils légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur et de Françoise FRESIER, sans profession.

2.3.7a - Sosa : 3 - Marie PHILIPPEAU est née à une date inconnue. Elle est la fille légitime de Michel PHILIPPEAU, mineur et de Françoise FRESIER, sans profession. Elle s'unit avec François MAGNIN -, le fils de parents non connus. Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple. Ils se marient le samedi 27 avril 1872. Elle s'unit avec Émile DEBREST, le fils légitime de parents non connus. Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple. Ils se marient en 1883 à Tournon-Saint-Pierre (37290). Elle s'unit avec INCONNU. Ce couple aura trois enfants :

-Gilbert né en 1864.

-Marie Madeleine née en 1866.

-Jules né en 1869.

GÉNÉRATION 5

2.3.1a.1 - Jacques PHILIPPEAU voit le jour le mercredi 25 février 1863 à Chamblet (03170). Il est le fils légitime, de Magdeleine Clarisse PHILIPPEAU, âgée de 19 ans.

2.3.1a.2 - François PHELIPON voit le jour le jeudi 22 octobre 1868 à Deneuille-les-Mines (03170). Il est le fils légitime, de Magdeleine Clarisse PHILIPPEAU, âgée de 25 ans. À sa naissance, il a un frère Jacques (né en 1863).

2.3.7a.1c - Sosa : 1 - Gilbert PHILIPPEAU voit le jour le mercredi 11 mai 1864 à Chamblet (03170). Il est le fils naturel de Marie PHILIPPEAU. Gilbert sera mineur. Il s'unit avec Élisabeth DUJON (1864-), la fille légitime de DUJON. Ce couple aura dix enfants. Ils se marient le samedi 14 avril 1883.

-Le 5 mai 1883 naît sa fille Marie. Gilbert est âgé de 18 ans.

-Le 27 avril 1885 naît son fils Jean-Baptiste. Gilbert est âgé de 20 ans.

-Le 25 octobre 1887 naît son fils Gilbert. Gilbert est âgé de 23 ans.

-Le 18 mars 1889 naît sa fille Julie. Gilbert est âgé de 24 ans.

-Le 26 août 1890 naît son fils Enrique. Gilbert est âgé de 26 ans.

-Le 22 mars 1892 naît son fils Victor. Gilbert est âgé de 27 ans.

-Le 10 mai 1895 naît sa fille Léontine. Gilbert est âgé de 29 ans.

-Le 26 juin 1898 naissent ses fils Frédéric et Enrique. Gilbert est âgé de 34 ans.

Gilbert PHILIPPEAU est décédé en 1901, à l'âge de 36 ans, à Cordoba (Argentine).

Note : Il habite Bézenet (Allier) au moment de son mariage.

2.3.7a.2c - Marie Madeleine PHELIPPEAU voit le jour le mardi 27 février 1866 à Chamblet (03170). Elle est la fille naturelle de Marie PHILIPPEAU. À sa naissance, elle a un frère Gilbert (né en 1864).

2.3.7a.3c - Jules PHELIPPEAU voit le jour le dimanche 14 mars 1869 à Chamblet (03170). Il est le fils naturel de Marie PHILIPPEAU. À sa naissance, il a un frère et une sœur : Gilbert (né en 1864), Marie Madeleine (née en 1866). Il vit en couple avec Madeleine BAUDET, la fille de parents non connus. Ce couple a quatre enfants hors mariage :

- Le 1 janvier 1891 naît sa fille Célestine. Jules est âgé de 21 ans.
- Le 31 août 1893 naît son fils Léopold. Jules est âgé de 24 ans.
- Le 19 décembre 1894 naît sa fille Madeleine. Jules est âgé de 25 ans.
- Le 18 octobre 1898 naît son fils André. Jules est âgé de 29 ans.

Ils se marient le samedi 10 novembre 1900 à Cluis (36340). ils ont trois autres enfants :

- Le 22 juillet 1904 naît sa fille Charlotte. Jules est âgé de 35 ans.
- Le 14 mai 1906 naît son fils Paulin. Jules est âgé de 37 ans.
- Le 16 août 1912 naît son fils Gilbert. Jules est âgé de 43 ans.

GÉNÉRATION 6

2.3.7a.1c.1 - Marie PHILIPPEAU voit le jour le samedi 5 mai 1883 à Saint-Priest-en-Murat (Allier). Elle est fille légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 18 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 19 ans. Son père Gilbert meurt en 1901, Marie est âgée de 17 ans.

2.3.7a.1c.2 - Jean-Baptiste Frédéric PHELIPPEAU voit le jour le lundi 27 avril 1885 à Saint-Priest-en-Murat (Allier). Il est le fils légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 20 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 21 ans. À sa naissance, il a une sœur Marie (née en 1883). Il meurt à l'âge de 3 ans à Thil (Meurthe-et-Moselle) le 28 février 1889.

2.3.7a.1c.3 - Gilbert PHILIPPEAU voit le jour le mardi 25 octobre 1887 à Bézenet (03170). Il est le fils légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 23 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 23 ans. À sa naissance, il a une sœur et un frère, Marie (née en 1883) et Jean-Baptiste Frédéric (né en 1885). Il meurt à l'âge de 16 mois à Thil (Meurthe-et-Moselle) le 23 mars 1889,

2.3.7a.1c.4 - Julie Antoinette PHILIPPEAU est née le 18 mars 1889 à Thil (Meurthe-et-Moselle). Elle est la fille légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 24 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 25 ans. À sa naissance, elle a comme frère et sœur Marie (née en 1883) et Gilbert (né en 1887). Son père Gilbert meurt en 1901, Julie est âgée de 11 ans.

2.3.7a.1c.5 - Enrique Manuel PHILIPPEAU voit le jour le mardi 26 août 1890 à Cordoba (Argentine). Il est le fils légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 26 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 26 ans. À sa naissance, il a pour sœurs Marie (née en 1883) et Julie Antoinette (née en 1889). Il décède avant 1895.

Note : État civil de Saint-Priest (Allier) retranscription d'un acte de naissance envoyé par le consulat de France à Cordoba (Argentine).

2.3.7a.1c.6 - Victor PHILIPPEAU voit le jour le mardi 22 mars 1892 à Chilecito (Argentine). Il est le fils légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 27 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 28 ans. À sa naissance, il a pour frère et sœurs : Marie (née en 1883), Julie Antoinette (née en 1889) et peut-être

Enrique Manuel (né en 1890). Son père Gilbert meurt en 1901, Victor est âgé de 8 ans.



Source : <https://titicacamion.wordpress.com/category/argentine/page/2/>

Ci-contre les vestiges d'un téléphérique d'exploitation minière construit en 1903 par une société anglaise avec du matériel allemand pour exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre de la sierra Famatina. Partant de 1090 m, altitude de Chilecito, il reliait cette dernière à la mine située à 4 610 m d'altitude.

La teneur en or des roches était de 7g/tonne et le téléphérique permettait de redescendre plus de 40 t de minerai par jour. La mine a cessé de fonctionner en 1953, date à laquelle des lois sociales ont empêché que continue cette exploitation éhontée de la main-d'œuvre, très nombreuse et les actionnaires ont préféré fermer la mine, qui devenait moins rentable (déjà !) plutôt qu'investir pour la moderniser.

2.3.7a.1c.7 - Léontine PHILIPPEAU est née le 10 mars 1895 à Cordoba (Argentine). Elle est la fille légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 29 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 30 ans. À sa naissance, elle a pour frère et sœurs : Marie (née en 1883), Julie Antoinette (née en 1889) et Victor (né en 1892). Son père Gilbert meurt en 1901, Léontine est âgée de 7 ans.

2.3.7a.1c.8 - Frédéric Martial et Enrique Manuel PHILIPPEAU voient le jour le dimanche 26 juin 1898 à Cordoba (Argentine). Ils sont les fils légitimes de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, âgé de 34 ans et de Élisabeth DUJON, âgée de 34 ans. À leur naissance, ils ont pour frère et sœurs : Marie (née en 1883), Julie Antoinette (née en 1889), Victor (né en 1892) et Léontine (née en 1895). Leur père Gilbert meurt en 1901, ils sont âgés de 2 ans.

2.3.7a.1c.9 - Luisa PHILIPPEAU est née le lundi 11 novembre 1901 à Rio Cuarto (Argentine). Elle est la fille légitime de Gilbert PHILIPPEAU, mineur, décédé et de Élisabeth DUJON, âgée de 37 ans. À sa naissance, elle a pour frères et sœurs : Marie (née en 1883), Julie Antoinette (née en 1889), Victor (né en 1892), Léontine (née en 1895) et Frédéric Martial et Enrique Manuel (nés en 1898).



2.3.7a.3c.1 - Célestine PHELIPEAU est née le jeudi 1 janvier 1891 à Argenton-sur-Creuse (36200). Elle est la fille légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 21 ans et de Madeleine BAUDET.

2.3.7a.3c.2 - Léopold PHELIPEAU voit le jour le jeudi 31 août 1893 à Argenton-sur-Creuse (36200). Il est le fils légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 24 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, il a une sœur Célestine (née en 1891).

2.3.7a.3c.3 - Madeleine PHELIPEAU voit le jour le mercredi 19 décembre 1894 à Argenton-sur-Creuse (36200). Elle est la fille légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 25 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, elle a pour frère et sœur Célestine (née en 1891) et Léopold (né en 1893).

2.3.7a.3c.4 - André PHELIPEAU voit le jour le mardi 18 octobre 1898 à Argenton-sur-Creuse (36200). Il est le fils légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 29 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, il a pour frère et sœurs : Célestine (née en 1891), Léopold (né en 1893) et Madeleine (née en 1894).

2.3.7a.3c.5 - Charlotte PHELIPEAU est née le vendredi 22 juillet 1904 à Morlac (18170). Elle est la fille légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 35 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, elle a pour frères et sœurs : Célestine (née en 1891), Léopold (né en 1893), Madeleine (née en 1894) et André (né en 1898).

2.3.7a.3c.6 - Paulin Étienne PHELIPEAU voit le jour le lundi 14 mai 1906 à Bué (18300). Il est le fils légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 37 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, il a pour frères et sœurs : Célestine (née en 1891), Léopold (né en 1893), Madeleine (née en 1894), André (né en 1898) et Charlotte (née en 1904).

2.3.7a.3c.7 - Gilbert PHELIPEAU voit le jour le vendredi 16 août 1912 à Henrichemont (18250). Il est le fils légitime de Jules PHELIPEAU, âgé de 43 ans et de Madeleine BAUDET. À sa naissance, il a pour frères et sœurs : Célestine (née en 1891), Léopold (né en 1893), Madeleine (née en 1894), André (né en 1898), Charlotte (née en 1904) et Paulin Étienne (né en 1906).

**Généalogie réalisée avec le logiciel «Hérédis»
à partir des données communiquées par M. Chalmin**

**Article et recherches : Danièle BIZET-BILLAUDEAU
Illustration : Marie MAUPETIT
Chapitre sur les conflits sociaux : Sylvie DEBORDE**

Bouteille à la mer

«Élisabeth DUJON épouse de Gilbert PHELIPEAU « mineur à Bézenet » n'était autre que ma grand-tante. Avec la naissance d'Enrique Manuel PHILIPPEAU le 26 août 1890 en Argentine, nous avons la preuve irréfutable d'une migration en Amérique à la fin du XIX^{ème} siècle. J'ai donc commencé à labourer le ciel et la terre d'Argentine avec mon clavier d'ordinateur. Mon objectif était de mieux connaître son histoire et de trouver naturellement ses descendants. J'ai noué de multiples contacts et ayant travaillé cinq ans es naissances, mais de contemporains aucun.



La tante Élisabeth n'a manifestement pas donné beaucoup de nouvelles à sa famille restée en France, je me suis dit que possiblement son mari avait été plus bavard et que des PHELIPEAU contemporains français en savaient un peu plus. J'ai donc étudié l'ascendance de Gilbert PHILIPPEAU né le 11 mai 1864 à Doyet (Allier), d'une mère célibataire, elle-même née le 11 août 1839 à Niort, de Michel PHÉLIPPEAU et de Françoise FRESIER. Michel PHÉLIPPEAU, ancien mineur de La Rénière de Saint-Laurs (Deux-Sèvres) avait dû quitter le Poitou pour les mêmes raisons qui conduiront son petit-fils Gilbert à quitter la France plus tard.

J'essaie donc de trouver des PHILIPPEAU (PHELIPEAU) contemporains, pour leur demander s'ils en savent plus que moi. Comme vous le voyez, la descendance de Michel PHILIPPEAU est relativement nombreuse. Je vous ai aussi écrit dans le (faible) espoir que des PHÉLIPPEAU « restés au pays » savaient quelque chose.

Je vous remercie de ce que vous pourrez faire pour moi. Au moins, si vous ne le saviez pas, vous saurez qu'un PHÉLIPPEAU s'est perdu dans la pampa ».

Ainsi s'exprimait notre correspondant M. Bernard Chalmin, dans notre échange électronique du 13 août dernier.

Votre bouteille à la mer, M. Chalmin, nous a permis de replonger au fond des mines de Saint-Laurs, d'y rencontrer les femmes et les hommes qui leur ont donné leur énergie et de mettre à nu quelques unes de leurs souffrances. À défaut d'avoir retrouvé les Philipeau (Phéliepeau) de la pampa, nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu redonner un visage à Virginie MARIE, l'enfant abandonnée à l'hospice de Niort qui fut la seconde épouse de Michel PHILIPPEAU, le mineur de Saint-Laurs en 1846. Nous le serions encore plus, si l'un de nos lecteurs pouvait vous apporter de l'aide sur cette famille. Les Phéliepeau étant nombreux dans notre base de données, nous sommes persuadés que notre travail de recherche aura une suite heureuse.

Chers lecteurs, chers adhérents, si vos branches croisent un jour celles de M. Chalmin, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous aurons plaisir à vous mettre en relation.

Danièle BIZET-BILLAUDEAU

DOCUMENTS TROUVÉS

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA VIENNE

Aux archives de la Vienne, à Poitiers, la série **E Nouveau** est constituée de papiers déposés par des familles du département des Deux-Sèvres, pour servir au travail des chercheurs.

Ces papiers de famille constituent un fonds très riche et toujours intéressant pour le généalogiste amateur, surtout quand il y trouve mention de patronymes, et de personnes pouvant être ses ancêtres. Ces fonds peuvent permettre de compléter une généalogie lacunaire ou donner des pistes de recherches.



Salle de lecture des A.D. de la Vienne (site internet du département de la Vienne)

Par exemple la famille du Tusseau (le comte de Tusseau était héritier de la famille de Breuillac et était propriétaire du château du Petit-Chêne) possédait de nombreuses propriétés, dans les paroisses suivantes : Mazières-en-Gâtine, Saint-Georges-de-Noisné, Verruyes, Saivres, Augé, la Chapelle-Bâton, Saint-Christophe-du-Roc, Exireuil... et dans bien d'autres paroisses, voisines ou plus éloignées.

Le fonds Tusseau est une source de renseignements sur les biens et les propriétés de la dite famille et surtout sur les actes de fermage passés avec leurs fermiers ou leurs métayers.

Les séries E N 404, 405, 406, concernent les assises de la justice de Danzay (paroisse de Saint-Georges-de-Noisné) et les curatelles au XVII et XVIII^{ème} siècle. Le terme « assises » à cette époque ne désigne pas une cour de justice, mais les séances au cours desquelles sont consignées les propriétés « tenues » par un fermier. On parle alors de tènement.

Un exemple de curatelle trouvée dans la série E N 431.

Le 20 novembre 1680, tutelle des enfants mineurs de Pierre Baloge et Jeanne Migault. La branche paternelle est composée de Michel Baloge, bottier, oncle, demeurant à la Barrelière et de Louis et Pierre Gautier, marchands, cousins germains paternels, demeurant à Saint-Georges-de-Noisné. François Migault, oncle des mineurs, demeurant à Saivres est présent pour la branche maternelle. Un procès verbal a été rédigé par Fouschier, sergent le 15 du dit mois.

Voici quatre exemples de déclaration de « tènement » sans rentrer dans le détail de l'acte. Pour les personnes intéressées, les actes ayant été photographiés, je les tiens à leur disposition.

1 - Le 23 janvier 1583, Christophe et Guillaume Bouchet, ainsi que Michel Lambert déclarent ce qu'ils tiennent au fief des Roulières, à Mazières-en-Gâtine. L'acte détaille l'ensemble des propriétés dont une maison et appentis léger, toits, aires, airaux, quaireux, vergers appelés les Roulière, etc. Signé Leigné et Audebrand, les notaires.

2 - Le 3 septembre 1607, ce sont André Lambert et Pierre Frouin (demeurant le dit Frouin à Allonne) qui viennent faire leur déclaration « à cause de la seigneurie des Roulières. »

3 - Le 19 septembre 1626, c'est Mathurin Cerceau qui fait sa déclaration pour le même lieu des

Roulières.

4 - En 1626, une autre déclaration pour le tènement des Roulières. Il est difficile de dire le lien de parenté de toutes les personnes qui vont faire cette déclaration. Mais on peut supposer qu'ils sont tous héritiers d'un ancêtre commun. Peut-être l'un des Bouchet cité dans le premier exemple. Guillaume Bouchet était-il le beau-père d'un des déclarants, Antoine Jarry ? Acte du notaire Claveau de Champdeniers, passé en 1658.

Voici les déclarants : René Bouchet, bordier aux Roulières, Guyon Babin, tailleur d'habits de la Soultière de Mazières à cause de Marie Bouchet, sa femme, Martin Gadiou, marchand et laboureur la Brugière de Vouhé en son nom et comme père et administrateur de ses enfants et de défunte Jacqueline Bouchet, sa femme, Nicolas Marcheteau, marchand, demeurant à la Bergouillière d'Allonne à cause de Liette Bouchet sa femme, Antoine Jarry, marchand à La Roulière de Mazières comme administrateur de ses enfants et de défunte Georgette Bouchet, sa femme, Alexandre Deloy, marchand, demeurant à L'Aubrière de Verruyes comme administrateur de ses enfants et de défunte Françoise Bouchet et enfin Louis Chaigne marchand à Danzay de la paroisse de Saint-Georges-de-Noisné à cause de Georgette Bidault, sa femme. Tous déclarent « tenir le fief des Roulières dépendant de la seigneurie du Petit-Chêne ». Les Roulières sont un hameau, situé au sud-est de Mazières-en-Gâtine.

Autre exemple : **cette fois avec la seigneurie de Danzay** (paroisse de Saint-Georges-de-Noisné). **Le 7 décembre 1731**, André Gautier, bordier à la Breuille de Saint-Georges-de-Noisné, reconnaît « tenir de demoiselle Marie Renée Viault du Breuillac, dame de Danzay, la Proustière, Asnière, et autres lieux » le champ Chasteigner et une pièce de terre appelée les Fournières, paroisse de Saint-Georges. L'acte a été passé devant Me Nosereau. Il est inutile de chercher cette déclaration de ce notaire, cette année, 1731, étant absente des minutes déposées, aux Archives des Deux-Sèvres. Si nous remontons dans le temps les déclarations, nous trouvons, jusqu'au 22 juin 1654, ces pièces de terre, notamment les Fournières, comme appartenant aux Gautier, Pierre le jeune étant un des derniers déclarants.

Le 6 juin 1654, Jacques Deslois, demeurant à la Richardière de Verruyes, à cause de ses enfants et défunte Gabrielle Charron, vivant sa femme, Mathurin Verger, demeurant à Saivres, Georges Longeault de Saivres, Pierre Gautier l'aîné, de la Breuille de Saint-Georges, Louis Pignon, de Vausseroux, déclarent tenir de Marie veuve de « haut et puissant seigneur » Henry Thibault, une maison, grange, étable, jardin, pâtis... au village de Lhoume, à Saint-Georges-de-Noisné. Il s'agit du village de L'Homme.

Le 22 juin 1654, Pierre Gautier le jeune de la Coussaie, Charles Guesnard de Danzay, Louis Morisset du Couday, Pierre Caillebault de la Barlière, tous de la paroisse de Saint-Georges-de-Noisné, les héritiers de François Charron, Jacques Pignon de Vausseroux, déclarent tenir, chacun des pièces de terre, aux champs Chasteigner, le dit tènement « tenant au chemin tendant pour aller du bourg d'Augé à celui de Clavé. »

Il faut préciser que les registres paroissiaux de Saint-Georges-de-Noisné ne commencent qu'en 1692, et que pour compléter une généalogie, il ne reste que les actes notariaux, quand ils existent, ou la recherche dans les fonds familiaux.

D'autres familles ont donné aussi leurs papiers de famille, comme la famille Eperon de Beauregard de Béceleuf. D'autres fonds méritent un grand intérêt, par exemple les fonds Couhé de Lusignan, Ferrand, etc.

Des déclarations bien antérieures au XVI^{ème} siècle sont contenues dans les liasses des ces différents fonds, mais la lecture pose un problème à cause de l'écriture, sauf bien sûr pour le chercheur formé aux écritures anciennes.

On peut aussi découvrir, dans ces fonds, des contrats de mariage. Dans cette série **E Nouveau**, un contrat de mariage a été passé **devant le notaire Sibilleau, en 1678**. Il concerne des familles de Cours et de la Boissière-en-Gâtine.

Les minutes de ce notaire, qui demeurait à la Gobinière, paroisse de la Boissière-en-Gâtine, n'ont pas été déposées aux Archives des Deux-Sèvres ou de la Vienne. Sans doute sont-elles perdues comme beaucoup d'autres. Mais comme il était notaire épiscopal, il a rédigé des minutes, pour le prieuré de Ternant (paroisse de Mazières-en-Gâtine), et pour la Commanderie des Antonins, située sur la paroisse de Saint-Marc-la-Lande. Certaines de ses minutes, notamment des baux, se trouvent aux archives de la Vienne, dans la série G.

Note sur le notaire Sibilleau

***Pierre Sibilleau est décédé, en 1690** à la Boissière-en-Gâtine, à l'âge de 81 ans. Il a été inhumé le 1^{er} avril. L'acte d'inhumation précise qu'il était notaire, demeurant à la Gobinière. À la cérémonie étaient présents les curés de Saint-Marc-la-Lande, de Mazières, de Cours, deux religieux de la Grande-Lande (commanderie des Antonins), et Pierre Gervais, prêtre vicaire d'Allonne.*

***Un acte entre les enfants** de Pierre Sibilleau, daté du 20 mars 1697, passé devant le notaire Moreau de Parthenay nous permet de reconstituer une partie de la généalogie de cette famille. André Sibilleau, sieur de la Gobinière, demeurant en la paroisse de la Boissière-en-Gâtine, Louis Sibilleau, sieur de la Pétrolière, demeurant à l'Aurière de la Boissière, Olivier Nicolas sieur de la Gauronnière, époux d'Antoinette Sibilleau, demeurant à la Grande-Lande, paroisse de Saint-Marc-la-Lande se réunissent pour mettre au point l'acte de partage, passé devant Gaillard et Babin, (notaires dont les minutes sont disparues apparemment), le 19 septembre 1692. Tous sont héritiers de « **Pierre Sibilleau, notaire, et Louise Giret, vivants conjoints, leur père et mère** ».*

Voici l'essentiel du contrat de mariage de 1678, trouvé (par hasard) aux Archives de la Vienne.

Contrat de mariage entre **René Rouvreau** fils de Pierre Rouvreau et Marie Babin, vivants conjoints, demeurant à la Bonnanderie de Cours et **Françoise Rossard**, fille de défunt François Rossard et Pierrette Baudet, présente, demeurant à la Villonnière de la Boissière-en-Gâtine.

Ont donné leur consentement : Jean et Pierre Rouvreau, frères, Denis Babin, proche parent, Marie Mesnard, belle-sœur, pour l'époux. Et pour l'épouse la dite Baudet, mère, Barnabé Rossard, cousin germain, Pierre Rossard, oncle, Toussaint Baudet, cousin germain, Jeanne Rossard, tante, Jacques Baudet, cousin germain.

Autres témoins cités dans l'acte : Jean, Jeanne et Françoise Audebrand, Jean Nivault, Michel Baussay, Gaillard. Acte passé le 9 janvier 1678.

Le mariage religieux a été célébré à la Boissière-en-Gâtine, le 2 février 1678, mais le célébrant n'avait pas noté le nom des parents des futurs époux.

Comme pour les actes précédents, je tiens le contrat de mariage à la disposition des personnes intéressées.

Une suite sera faite à cet article pour donner d'autres pistes de recherches, sur cette série **E. Nouveau** si riche et si bien fournie.

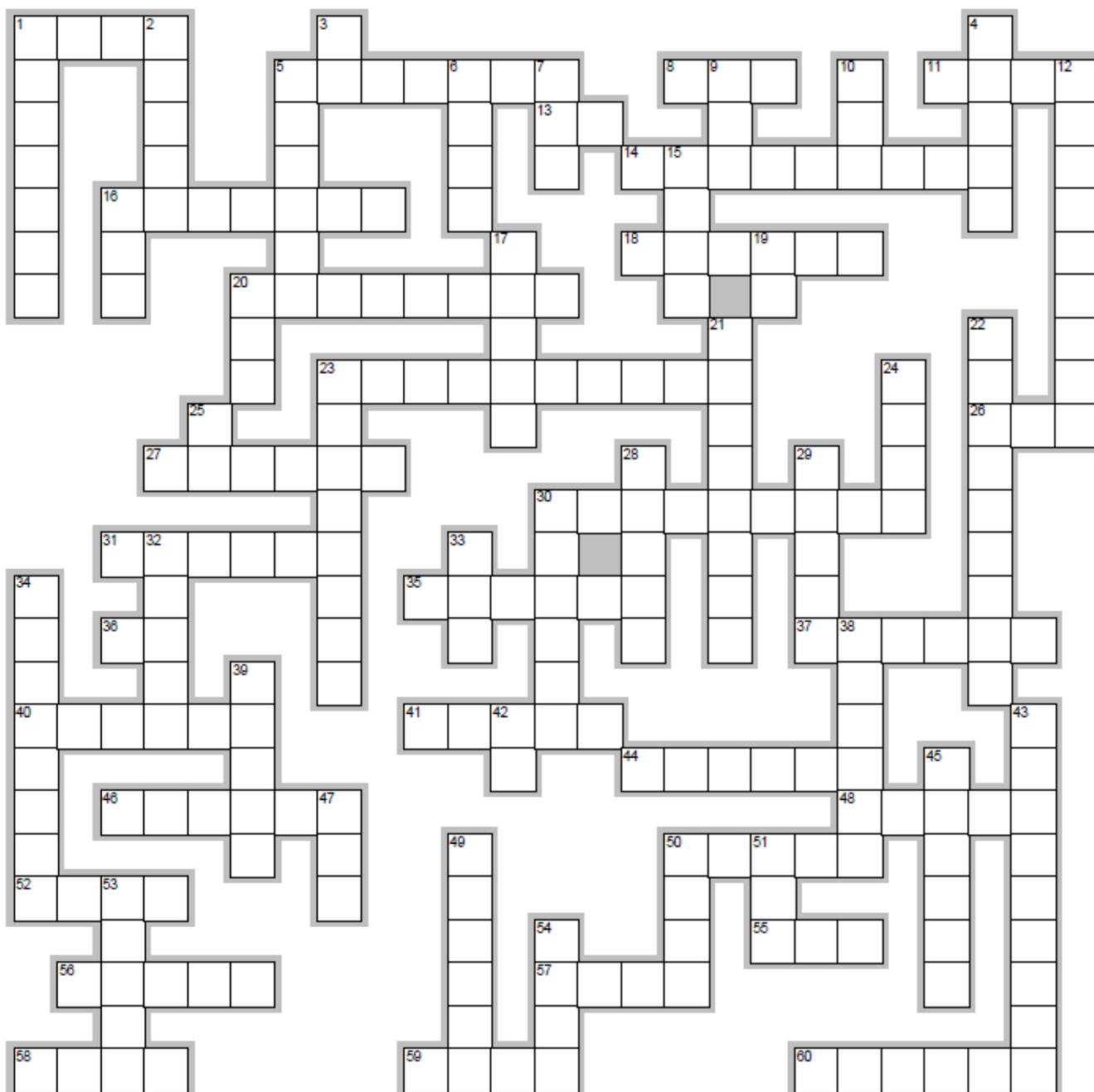
Marc BOUCHET

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Jean-Jacques Maupetit, président du Cercle, pense avec raison que la généalogie peut être ludique et distrayante. La preuve en est cette double page que nous lui devons.



Le thème de cette grille est axé sur la généalogie, surtout à l'intention des débutants. La solution sera donnée dans le prochain bulletin. Pour les abonnés à la version numérique, nous vous conseillons d'imprimer les 2 pages !



EclipseCrossword.com

HORIZONTALEMENT

1. Numéro que porte un ancêtre
5. Se dit d'un enfant de parents non mariés
8. Femme du fils par rapport aux parents du fils
11. Classement d'archives
13. "près de"
14. Numérotation descendante
16. Sixième jour républicain
18. Unité de conservation
20. Enfant d'un mariage antérieur
23. Frère du grand-père (2 mots)
26. Temps écoulé depuis la naissance
27. Enfant adultérin
30. Parenté qui existe entre cousins
31. Dixième jour républicain
35. Lignée d'une famille noble
36. Abréviaton pour veuf
37. Huitième jour républicain
40. Original d'acte notarié
41. Frère de la mère
44. Un des concepteurs du calendrier républicain
46. Parent du côté maternel
48. Grand-père
50. Descendant en ligne masculine
52. Rattaché à une famille par les femmes
55. Bien qu'un père donne à sa fille
56. Décédé peu de temps après son baptême
57. Fraction récoltée par l'église
58. Héritage noble
59. Redevance annuelle due au seigneur
60. Un autre calendrier

VERTICALEMENT

1. Septième jour républicain
2. Représentation graphique des ancêtres
3. Abréviaton pour "fille"
4. Héritiers directs
5. Neuvième jour républicain
6. Liste des contribuables
7. Autre façon de signifier "près de"
9. Abréviaton pour religion
10. Abréviaton des registres paroissiaux
12. Mariage entre individus originaires de même lieu
15. Acte royal
16. Abréviaton pour "seigneur"
17. Troisième jour républicain
19. Sieur
20. Ensemble de personnes vivant sous le même toit
21. Mois d'été républicain
22. Année bissextile
23. Mois de printemps républicain
24. Abréviaton pour paroisse
25. Environ
28. Né après, sauf pour le dernier
29. Abréviaton pour l'étude des écritures anciennes
30. Redevance perçue par l'église
32. Tombe encastrée
33. Proclamation publique
34. Mois d'automne républicain
38. Parent par les femmes
39. Lien de parenté
42. Contrat de mariage
43. Descendance en ligne directe
45. Nom donné à l'homme par rapport aux parents de la femme qu'il a épousé
47. Abréviaton pour notaire
49. Partie de mois républicain
50. Écrit rédigé
51. A remplacé les registres paroissiaux
53. Liste alphabétique
54. Jours de référence (le 13 ou 15 de chaque mois) dans le calendrier julien

BILLET D'HUMOUR

La généalogie ne manque pas de piquant !



DEMANDE D'AIDE

Un de nos adhérents aimerait savoir qui se trouve sur ces 2 belles photos où apparaît son ancêtre Pierre Bosbœuf, né aux alentours de Souvigné. Peut-être pourriez-vous l'aider ?



La première représente une classe de conscrits (sans doute en 1890). Il se pourrait que le second assis à partir de la droite soit Pierre Bosbœuf.



La seconde a été prise en 1917. Le deuxième assis à partir de la gauche serait Pierre Bosbœuf, matricule 1578 de la classe 1890.

Si vous reconnaissez des personnes figurant sur ces clichés, merci de contacter le Cercle généalogique des Deux-Sèvres qui fera suivre.

– QUESTIONS – RÉPONSES – QUESTIONS – RÉPONSES –

Nous ne passons plus désormais que **TROIS QUESTIONS** par adhérent et par trimestre.

Nous arrêtons les listes le **15 du mois qui précède** l'édition de la revue.

Pour toutes questions, veuillez utiliser [la feuille de DEMANDE D'INSERTION DE QUESTIONS](#).

Nous rappelons que les questions doivent être rédigées en employant les symboles utilisés en généalogie soit :

° pour naissance ou baptême

x pour mariage

+ pour décès ou sépulture

ca pour environ, vers

cm pour contrat de mariage.

Soyez concis dans vos demandes. Donnez un titre, une date, et un lieu précis
comme points de départ de la recherche.

QUESTIONS (* Réponse donnée dans ce même bulletin)

8163 - CAIL-BEUTET

Rech x ca 1690 de Jacques CAIL (LE CAIL) et Jeanne BEUTET. 1 enf x en 1708 à Couture-d'Argenton ou environ.
Claude CONSTANTIN 1048

8164 - FILLUZEAU-POUZIN

Rech x ca 1780 de Alexis FILLUZEAU et Louise POUZIN. 1 enf x le 20.07.1806 à Saint-Pierre-du-Chemin (85).
Claude CONSTANTIN 1048

*** 8165 - MOINARD-CELEREAU**

Rech asc de François MOINARD et de Magdeleine CELEREAU x le 30.01.1781 à Cherveux. 1 enf ° le 20.01.1794 à Echiré.
Martine DUCÉS 1086

*** 8166 - SICOT-BALOGÉ**

Rech x de Pierre SICOT et Louise BALOGÉ. 1 enf ° le 09.03.1839 à La Chapelle-Bâton.
Martine DUCÉS 1086

Les recherches demandées par nos adhérents sont faites par le Cercle pour :
- les mariages, dans les registres d'État Civil de l'an XI à 1922 aux A.D.
- les B.M.S., dans notre base de données.

RÉPONSES :

À Mme Martine DUCÉS n° 8165

x le 04.06.1736 à Cherveux de Jean MOYNARD, boulanger, fils de Louis et de Renée BOUTIN
et Suzanne NAU, fille de défunt Pierre et de défunte Suzanne ROUVREAU

À Mme Martine DUCÉS n° 8166

x le 03.10.1837 à La Chapelle-Bâton de Pierre Toussaint SICOT, domestique, âgé de 26 ans, ° le 01.11.1811 à St Georges-de-
Noisné, fils de Pierre, bordier et de Marie TEXIER, demeurant tous deux à St Georges-de-Noisné
et Louise BALOGÉ, domestique, âgée de 25 ans, fille de défunt Jean + le 14.05.1832 à Augé et de défunte Marie VAIDEAULT
+ le 11.11.1835 à Augé

DERNIÈRES TABLES DÉPOUILLÉES

THORIGNÉ	M	1649 – 1912 annule et remplace
MONTIGNÉ	M	1638 – 1912 annule et remplace
PIOUSSAY	D	1802 – 1882
DEYRANCON	M	1653 – 1902 annule et remplace
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD	BN	1612 - 1882

Notaire

Me BOUTET Antoine l'aîné CM 1784 - 1799

S = sépulture **B = baptême** **(jusqu'en 1792)**
D = décès **N = naissance** **(début 1793)**

LU POUR VOUS

LA RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE EN CHARENTE – N°155

- Françoise CHARPENTIER, sage-femme à Villefagnan (1709-1793)
- À propos d'inventaire après décès
- Carnet de guerre 1917 de Jean-Alexandre BERTAUD

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE SAINTONGE - N°104

- Le conventionnel LOZEAU
- Le Taillis : histoire d'un domaine
- De la matrone à la sage-femme
- Saint-Fors-sous-Brouage et le tombeau de Charles de COMMINGES

CERCLE GÉNÉALOGIQUE SUD-SAINTONGE - MONTENDRE - N°63

- THOMAS Érasme (1799-1864)
- Surnoms autrefois à Chamouillac

GÉNÉALOGIE EN AUNIS - N°107

- L'histoire du Cercle généalogique de l'Aunis
- Le carré militaire du cimetière Saint-Éloi de La Rochelle
- En Aunis ou Saintonge : Saintes ou La Rochelle ?
- Les engagés volontaires de la guerre 1914-1918

TOURAINÉ GÉNÉALOGIE - N°106

- Les vitriers BIERMANT du XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle
- Jeanne CHAMPION, une Tourangelle reine de Metz
- Tours au XVIII^{ème} siècle, détresses et calamités

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DU BASSIN D'ARCACHON ET DU PAYS DE BUCH - N°63

- Visite à la fontaine de Saint-Jean de Lamothe au Teich
- Correspondance de guerre entre Étienne DUBOURG et sa famille

LA BOUILLAÏE DES ANCÊTRES - N°142

- Jacques CHABOT
- Élèves à la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr
- L'apport alimentaire en France lié à la découverte du Nouveau Monde

HÉRAGE - N°130

- Pierre-Gilles de GENNES, physicien français, prix Nobel de physique
- Xavier BERNARD, un Poitevin hors du commun
- Un mariage sans consentement parental

GÉNÉALOGIE EN LIMOUSIN - N° 92

- Henri-Louis LACOUCHIE, artiste peintre
- La famille MEYZE

Brigitte PROUST

